Revue
D'ÉTUDES
NATIONALES

identité



Réhabiliter
LE SOCIAL

La tradition sociale de la droite • L'imposture sociale de la gauche
La nouvelle question sociale • Le social sans le socialisme
Les limites du thatchérisme
Volkoff témoin du drame européen
L'assimilation en échec : les Morisques • Pierre Jaquez Hélias

NUMÉRO 10 • NOVEMBRE/DÉCEMBRE 1990 • 40 FF ISSN 0999-6087

SOMMAIRE

Illustration de la couverture : "Constructions aux cordages", de Fernand Léger, © by SPADEM 1990. *« Le progrès humain ne doit pas se définir sur un plan économique ni social, mais sur un plan intérieur »* (Julius Evola, *Les Hommes au milieu des ruines*). Le "bonheur social" ne découle pas uniquement de la satisfaction de tous les besoins, objectif de la société de consommation, ni du nivellement, objectif du socialisme.

Les libertés contre l'utopie sociale

par Jean-Marie Le Pen

Vu de gauche, le social est une exclusivité. Au grand bazar des idées fausses, le chef de rayon du secteur social a toujours été un idéologue de gauche vendant sa camelote sous l'étiquette frauduleuse de la générosité. Voilà pourquoi on nous annonce à chaque génération la rédemption de l'humanité, prodige que François Mitterrand s'était promis d'accomplir "ici et maintenant", il y a quelques lustres, avant que le projet socialiste ne se transforme en comptabilité gestionnaire.

Depuis 1981, le nombre des chômeurs a considérablement augmenté, tout comme l'insécurité, tandis que les perspectives immédiates de la jeunesse se situent entre une possible mobilisation pour faire la "guerre du droit" dans le Golfe ou un défilé derrière les banderoles crypto-marxistes de la coordination lycéenne. Néanmoins l'Élysée persiste à s'occuper du social.

Ainsi l'intégration des immigrés, ce Meccano social des docteurs Folamour de la gauche française, met-elle en transes les convulsionnaires de l'antiracisme. On parle même de reconstruire les banlieues, héritage calamiteux du gaullo-pompidolisme. M. Roland Castro s'est porté volontaire pour cet immense projet : il se voit déjà en Albert Speer de l'intégration, bâtissant pour mille ans les villes du melting pot. Voilà comment ce personnage ubuesque tente de faire croire que le béton teint en rose dans la masse peut, s'il est socialiste et précontraint, engendrer la félicité sociale.

Avant que de vouloir réhabiliter les banlieues, il faut réhabiliter le social, en s'attaquant aux causes réelles des maux dont souffre la société française. Réhabiliter le social signifie remettre la société à l'endroit, c'est-à-dire casser les moules idéologiques dans lesquels on veut réduire la nation française, comme le pratiquent les Indiens Jivaros sur leurs victimes.

Le socialisme et une certaine forme de libéralisme ont en effet réduit le corps social à une accumulation d'individus sans rapports entre eux et dont les relations ne peuvent s'exercer qu'au travers de la production et de la distribution de biens matériels. Le social n'est plus conçu par les technocrates que comme un lieu de négociations ou d'appropriations par l'État, la technocratie, les groupes financiers, les syndicats, les lobbies divers, qui ont fait la preuve des dangers qu'ils représentent pour la survie de la nation française.

On comprend bien que ces corps parasites qui vivent de la sève de la société française ont besoin de faire croire qu'ils sont au service de la communauté nationale et que, bien que défendant des intérêts catégoriels, ils répondent à un besoin social collectif. La réalité est tout autre. La société française est malade de la prolifération de ces réseaux parallèles qui phagocytent le tissu social encore sain en lui imposant des schémas contre nature. Le dernier exemple en date est celui de la Contribution sociale généralisée. Destiné par les socialistes à adapter notre fiscalité indirecte aux impératifs européistes et à alimenter le monstre SS (Sécurité Sociale), cet impôt nouveau — le troisième sur le revenu — affaiblira un peu plus le corps social français. Mais, aux yeux de ses promoteurs, il constitue le nec plus ultra du social : la redistribution des revenus effectuée selon les critères égalitaristes des sociétés de pensée et des lobbies de gauche.

Pourtant, si l'on examine le mécanisme de la redistribution, on s'aperçoit qu'elle ne tient nullement compte, dans sa collecte et son mode d'affectation, de la réalité sociale, c'est-à-dire de la volonté, du dynamisme, de la créativité de chaque citoyen. Si l'on veut mettre en œuvre la solidarité sociale, ne serait-il pas plus juste d'exonérer des innombrables taxes, impôts, vignettes, timbres, contributions, cotes, accises, etc., ceux que la malchance, l'imprévoyance ou le peu d'aptitudes ont placés dans la difficulté, plutôt que de créer un nouvel impôt ?

De toute évidence, la justice n'est pas le but des tenants de la politique sociale. Michel Rocard ne se définissait-il pas comme un "ingénieur social", signifiant ainsi publiquement que l'utopie sociale devait être montée comme une pièce supplémentaire dans la machine des "Temps modernes" ? La politique sociale est devenue une justification morale, comme l'antiracisme, l'égalité des chances, le refus des exclusions, etc., de la volonté de couper la France et les Français de leurs racines historiques, culturelles, ethniques, religieuses, conservées jusqu'alors à travers leurs institutions familiales, professionnelles, scolaires ou associatives. Cela explique que l'État et les groupes de pression qui s'en sont emparés retirent aux citoyens les moyens de leurs libertés concrètes. La fiscalité, l'enseignement, la protection sociale, les retraites, l'épargne, etc., sont autant de cas de figure de cette tentation totalitaire.

Un personnage de notre histoire, qui a donné son nom à beaucoup de nos villes et villages, illustre ce que pourrait être la politique sociale dans l'État national auquel nous aspirons. Officier cheminant par grand froid un jour d'hiver, il secourt un pauvre en haillons en partageant son manteau en deux. Inscrit au PS ou, comme MM. Giscard, Balladur ou Barre, membre des internationales technocratiques, saint Martin aurait volé le manteau d'un autre puis, dans un souci d'égalité, l'aurait partagé entre plusieurs centaines de personnes, sous forme de lambeaux, d'ailleurs inégaux du fait des barèmes et règlements administratifs.

Nous pensons, nous, que les préoccupations sociales vraies exigent efforts collectifs certes, mais surtout responsabilités individuelles et respect de nos valeurs nationales. Rien d'étonnant à ce que nous récusions Rocard pour lui préférer saint Martin, car nous voulons, avec le peuple et contre l'État sous occupation, rendre ses libertés à la société. ■

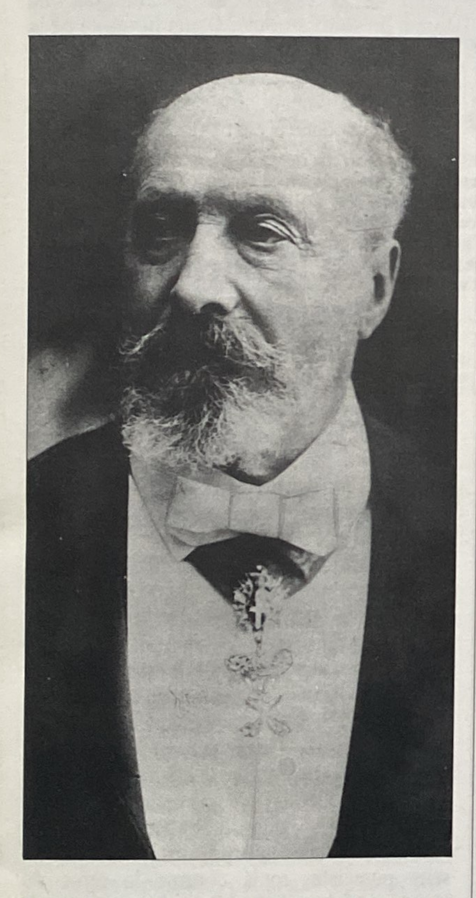


Réhabiliter le social

Comme chacun le sait, la gauche s'est approprié le social au point de s'être identifiée à lui dans tous les esprits. S'érigeant en symbole du "progrès social", elle s'est attribué le beau rôle, faisant de la droite le champion de l'égoïsme et du conservatisme. Cette vision manichéenne aura eu cours tout au long des XIXe et XXe siècles, mais il apparaît clairement aujourd'hui qu'il s'agissait en réalité d'une imposture. Certes, confrontée à l'immense déracinement que la révolution industrielle provoqua en Europe et à l'extrême pauvreté qui en découla, il est incontestable que la gauche sut, mieux qu'une certaine droite imbue de progrès technique et indifférente à la détresse des plus démunis, personnifier la révolte et la défense des déshérités. Le bilan est aujourd'hui tout autre. Les systèmes inspirés du marxisme mis en place par la gauche débouchent partout dans le monde sur des échecs retentissants. Loin de créer l'opulence et le bonheur, le communisme a engendré la misère et l'esclavage. Quant à la social-démocratie prônée par les socialistes, elle est le facteur déterminant du chômage et de la nouvelle pauvreté qui touchent des millions d'hommes. La gauche gît sur un champ de ruines. N'a-t-elle pas fait de l'État le bourreau du peuple, comme dans les pays de l'Est où la sphère du privé a disparu, ou bien le tuteur omniprésent, comme dans les pays occidentaux, par l'encadrement de la population réduite à l'assistanat généralisé ? C'est dire si l'incarnation du social par la gauche relève de la tromperie. Une tromperie soigneusement entretenue par les médias et par les socialistes eux-mêmes, tant il est vrai que le social n'est plus pour ces derniers qu'un fonds de commerce électoral dont l'exploitation leur confère leur seule légitimité : une légitimité usurpée. D'autant plus usurpée qu'ils se sont ralliés à l'affairisme. Face à une gauche devenue une véritable force conservatrice cramponnée à la préservation de ses privilèges, il est urgent de réinvestir le terrain social et de définir de nouvelles orientations aptes à répondre à l'attente des Français. Orientations qui devront résolument tourner le dos au marxisme, à l'étatisme et au cosmopolitisme qui imprègnent les sphères dirigeantes, sans qu'il soit pour autant question de s'en remettre à un libéralisme pur et dur, car, si ce dernier est un adversaire du social, les trois principes qui inspirent la gauche n'ont rien à lui envier à cet égard.

La tradition sociale de la droite

par Pascal Gannat



René de La Tour du Pin Chambly de La Charce (1831-1924). Auteur de *Vers un ordre social chrétien*, il fut le principal théoricien du catholicisme social et de la droite traditionaliste. Sensible à la grande détresse du monde ouvrier et aux dangers qu'une telle situation faisait courir à l'harmonie du corps social, il dénoncera comme les socialistes les effets pervers du capitalisme sauvage et du libéralisme pur et dur. Mais, contrairement à ces derniers, il se gardera de confondre justice sociale et nivellement égalitariste. A l'utopie marxiste de la table rase et de la société sans classe qui débouchera un siècle plus tard sur le totalitarisme, le sous-développement économique et la misère, il opposera l'ordre corporatif associant syndicats et employeurs, fondé sur le respect des différences.

On tient généralement la gauche pour le seul courant doté d'une pensée sociale élaborée. Il s'agit là d'une légende née de la démarche qui a consisté à réduire la droite à sa seule composante libérale. Cette dernière, en effet, héritière du courant orléaniste et au pouvoir en France pendant de nombreuses années, est apparue beaucoup plus préoccupée par la défense des libertés économiques et la promotion du développement technique que par les inconvénients pouvant en résulter pour les hommes.
A cette "droite" affairiste et cosmopolite, représentée en grande partie aujourd'hui par le RPR et l'UDF, s'est toujours opposée une droite traditionaliste animée de la volonté d'améliorer le sort du peuple et de résoudre ses problèmes sociaux. La richesse des idées sociales émises au cours des deux derniers siècles par ses théoriciens est là pour en témoigner. N'est-ce d'ailleurs pas en elles que l'on retrouve l'origine de bien des réformes que la gauche s'est attribuées ?

La droite nationale a joué à de nombreuses reprises un rôle historique dans l'élaboration de la politique sociale de la France. C'est d'ailleurs ce que rappelait Bruno Gollnisch à l'Assemblée nationale lors d'un débat sur le travail de nuit : « *Ce n'est pas la gauche anticléricale ou révolutionnaire qui s'occupa la première d'améliorer le sort des ouvriers.* [...] *Je comprends, mes chers collègues de gauche, que cela vous gêne. Ce n'est pas l'histoire telle que vous souhaiteriez la faire enseigner dans nos écoles, mais c'est quand même l'histoire.* »

Cette histoire, et c'est là ce qui cause cette "gêne" dont parlait l'ancien député de Lyon, a comme point de départ l'un des épisodes les plus sordides de la Révolution française, la loi Le Chapelier, du 14 juin 1791, décrétant l'interdiction de toute association professionnelle « *sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit* ». Les articles 414 et 416 du Code pénal, punissant le délit de coalition, complétèrent très vite ce bannissement du lien social naturel entre les travailleurs, salariés ou employeurs. Ce que Renan décrira plus tard ainsi : « *En ne laissant debout qu'un géant, l'État, et vingt-cinq millions de nains, la Révolution a créé un monde de pygmées et de révoltés.* » Devenu leur doctrine officielle, le libéralisme permettra aux classes dirigeantes, au nom du droit certes légitime de propriété, de ne plus tenir compte des autres droits que

requiert une vie sociale harmonieuse. C'est de cette constatation — que l'abus supprime le droit — que naquit la tradition sociale de la droite française.

Il faut y ajouter l'œuvre intellectuelle de Joseph de Maistre, contempteur des principes de Quatre-vingt-neuf et qui le fit en soulignant le caractère abstrait de l'universalisme des droits de l'homme : « *Je n'ai jamais rencontré un Homme, mais des hommes* » et en rappelant qu'il y a pour chaque peuple un type de régime politique, selon son histoire, sa géographie, son destin historique et métaphysique.

Louis de Bonald, en critiquant l'« *avènement politique du commerce et de l'industrie* » au détriment des élites réelles de la France, renforcera, dans la droite française légitimiste et catholique, l'idée que l'ordre nouveau issu de la Révolution est à la fois anti-naturel, anti-national et donc anti-social.

La droite à la pointe du combat social

De ce substrat intellectuel est né le courant dit des "catholiques sociaux", dont les écrits et les réalisations ont plus marqué le XIXe siècle que le socialisme lui-même. Chassés des responsabilités du pouvoir en 1830 au profit de la bourgeoisie orléaniste ralliée ensuite à l'empire puis opportuniste sous la IIIe République, les légitimistes choisirent le terrain social comme démonstration de la justesse de leurs analyses politiques. C'est ainsi que le traditionalisme politique conduisit la droite catholique française au combat en faveur des travailleurs français et à l'élaboration d'une doctrine économique et sociale.

Deux précurseurs, Villeneuve Bargemont, préfet du Nord, et le docteur Villermé, dirigèrent, à partir de 1828, deux enquêtes sur la situation des ouvriers en France, pour parvenir aux mêmes conclusions et proposer les mêmes solutions : urbanisme et logement social, développement de l'instruction (la Révolution et l'Empire ont détruit les écoles primaires), lutte contre l'alcoolisme, amélioration des conditions de travail et des salaires.

En 1841, Montalembert, rapporteur de la première loi sociale française, largement inspirée des travaux de Villeneuve Bargemont, fait voter son projet de protection et de limitation du travail des femmes et des enfants malgré l'opposition de la gauche. Il faut noter que la première mutuelle fondée en France, en 1827, fut interdite en 1830, par le gouvernement de Juillet, comme trop à droite.

Autour de Villeneuve Bargemont se fédérèrent alors Armand et Anatole de Melun, Benoist d'Azy, Montalembert, Falloux, qui firent voter, sous la monarchie du Roi bourgeois et sous le Second Empire, une série de lois sociales présentées à la Chambre par les légitimistes et arrachées au pouvoir en place, lois portant sur les logements insalubres, les caisses de retraite et de secours mutuel, les contrats d'apprentissage, la réinsertion des jeunes détenus. A côté de cette œuvre législative considérable, il faut mentionner la



Le comte Albert de Mun (1841-1914). Il se lia d'amitié avec La Tour du Pin et, ensemble, ils décidèrent, lors de leur captivité à Aix-la-Chapelle en 1870, de se vouer à l'action sociale et chrétienne. Albert de Mun fonda les Cercles catholiques d'ouvriers (1871) et la revue *l'Association catholique* (1881) qui préconisait l'union syndicale des patrons et des ouvriers. Ici se situe le fossé qui séparera la pensée sociale de la droite traditionaliste de celle de la gauche marxiste. Pour la droite traditionaliste, la réalisation de la justice sociale ne pouvait résulter que d'une entente entre patrons et ouvriers, pour la gauche gagnée au marxisme d'une lutte des exploités contre les exploiteurs. Deux sentiments opposés correspondant à deux conceptions de la société : d'un côté une société solidaire fondée sur la fraternité, de l'autre une société déchirée par la haine et le ressentiment.

création de multiples associations d'ordre social, particulièrement autour d'Armand de Melun, et qui vont de la première section française de la Croix-Rouge à la formation des apprentis, en passant par la fondation de la Mutualité, regroupant un million de membres en 1870 et encouragée par l'Empire. Celui-ci autorise, dans des limites très strictes, les organisations ouvrières, mais ce sera après de retentissants procès entamés par la justice de Louis-Philippe, puis celle de Napoléon III, contre les ouvriers de la Seine et les canuts de Lyon poursuivis pour délit de coalition. Ils auront pour avocat Berryer, royaliste légitimiste, qui reprendra au cours de l'un de ces procès la formule antilibérale du dominicain Lacordaire : « *Entre le maître et le serviteur* [nous dirions aujourd'hui entre le patron et l'ouvrier], *c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.* »

De la défaite de 1870 naîtra la dernière tentative, qui faillit réussir, de restauration monarchiste. En 1865, le comte de Chambord avait publié une *Lettre publique sur les ouvriers* qui réclamait la liberté syndicale et le retour aux corporations, lesquelles devaient, selon lui, avoir leur place dans l'organisation politique de la nation. Ces idées novatrices firent plus dans le refus des libéraux orléanistes d'accepter le retour de la monarchie en 1875 que la fameuse question du drapeau.

La défaite avait provoqué, avec Taine, Renan, sous l'influence de Comte, une remise en cause trop tardive de l'idéalisation de Quatre-vingt-neuf qui n'empêcha pas le retour de la République. Néanmoins elle donna un souffle nouveau aux hommes de la droite nationale et sociale, essentiellement légitimistes, qui prirent une revanche devant l'histoire en lançant une seconde vague de législation sociale à partir de 1875.

Aux origines de la doctrine corporatiste

Ce combat fut mené en s'appuyant sur la renommée de deux théoriciens dont l'œuvre fit émerger la doctrine corporatiste, doctrine qui inspira la droite nationale française jusqu'en 1945, voire au-delà, et influença la plupart des hommes et des régimes nationalistes du XXe siècle.

Frédéric Le Play avait publié de 1855 à 1879 une enquête encyclopédique, *les Ouvriers européens*. Ce travail, première somme sociologique jamais réalisée, mettait en valeur l'importance des facteurs ethniques, moraux et religieux dans l'évolution de la société et montrait quelles nuisances sociales entraînait le rousseauisme. Il insistait sur le rôle social du patronat et préconisait la liberté d'expression professionnelle.

René de La Tour du Pin (mort en 1924) élabora la doctrine corporatiste, non dans un sens passéiste, mais comme le refus du libéralisme dans lequel l'argent, par la loi de l'offre et de la demande, ravale l'individu et son travail au niveau de la machine, et comme le refus du collectivisme étatique dans lequel l'individu est écrasé et réduit au rang de bête. Privilégiant la dimension communautaire, La Tour du Pin en arriva au corporatisme conçu non comme une simple organisation professionnelle, mais comme les collèges électoraux naturels et historiques de la nation. La corporation n'est-elle pas un élément de la démocratie réelle opposée à celle que prétend incarner, de Panama à Dreyfus, la IIIe République ?

La place manque ici pour présenter les analyses toujours actuelles de La Tour du Pin



La révolte des canuts à Lyon en novembre 1831. Elle eut pour cause principale la baisse constante des salaires provoquée par la concurrence étrangère qui fit passer leurs revenus de quatre à six francs par jour sous l'Empire à dix-huit à vingt-cinq sous en 1831 pour quinze heures de travail journalier. La condition qui était réservée aux ouvriers de l'époque et qui ne s'améliorerait pas jusqu'au Second Empire était odieuse (parfois dix-huit heures de travail quotidien pour un salaire infime et dans des conditions inhumaines aussi bien pour les femmes et les enfants que pour les hommes). Elle demeure l'une des taches sombres de l'histoire de l'industrialisation et de la société libérale de l'époque. Aux canuts Casimir Perier lança : « *Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remède pour eux que la patience et la résignation.* » Acculés au désespoir, rejetés du corps social, beaucoup finirent par être sensibles au discours internationaliste de la gauche marxiste.

sur la valeur sociale du travail et de la propriété et l'élaboration d'une théorie du juste salaire et du salaire familial.

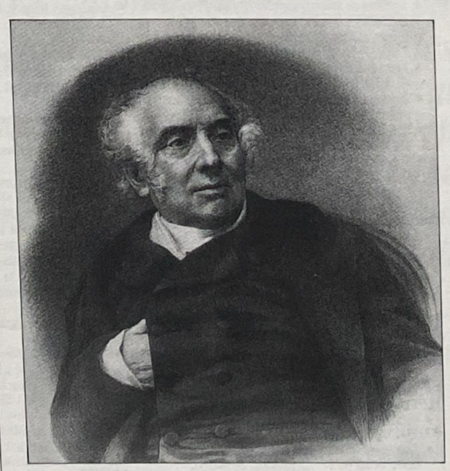
Albert de Mun le "Jaurès de la droite"

Face à la république opportuniste, un homme incarna l'exigence de justice sociale de la droite de 1876 à 1914 et fut considéré par ses contemporains comme le Jaurès de la droite. Élu en 1876 et 1878, deux fois invalidé et réélu en 1881, Albert de Mun mena durant trente ans un combat acharné pour la justice sociale, déposant des centaines de projets de loi sur le salaire minimum, le repos dominical, les caisses de retraite, maladie et vieillesse, toutes lois repoussées par la gauche française, ce qui assura la montée électorale et syndicale constante du socialisme.

Ce travail parlementaire s'accompagnait de la création, sous l'impulsion des élus et responsables politiques de la droite catholique, de centaines d'associations, instituts et mutuelles professionnels, particulièrement avec Hyacinthe de Gailhard Bancel (1848-1936) dans le secteur agricole (dont sont issus tous les organismes agricoles actuels, Crédit agricole, MSA, etc.). Une anecdote sur ce combat : en 1909, un député de gauche, Decker-David, fit tout pour faire voter une loi limitant les libertés des syndicats agricoles.

Avec l'apparition de l'Action française de Charles Maurras, les théories corporatistes de La Tour du Pin devinrent la doctrine officielle de la droite française, après avoir été reprises en 1891, comme doctrine sociale de l'Église, par Léon XIII. Sur le plan intellectuel, le maurrassisme ne fit que reprendre le corporatisme ; par contre, le mouvement royaliste manifesta une originalité certaine dans son action sur le plan social.

Ainsi Georges Valois tenta de réunifier le syndicalisme français à travers les cercles Proudhon. En 1913, il déclarait : « *C'est aujourd'hui le nationalisme, qui porte les puissances de raison et de sentiment, qui présidera désormais aux transformations sociales.* » Mais la mainmise progressive du socialisme sur le monde du travail, du fait de l'incurie de la IIIe République, rendit impossible ce projet.



Pierre Antoine Berryer (1790-1868). Avocat, il assura la défense du maréchal Ney, fit acquitter Cambronne, défendit Lamennais, Chateaubriand, Louis Napoléon. Pourtant porte-parole des légitimistes, il fut l'avocat des ouvriers de la Seine et des célèbres canuts de Lyon.

Le Bloc national à partir de 1919, avec Gailhard Bancel et Xavier Vallat, déposa d'importants projets d'ordre social et professionnel. Après la victoire du Cartel des gauches en 1924, ces hommes poursuivirent le combat législatif : en 1930 sur les assurances sociales, en 1936 sur la création d'un Conseil national économique, dont le rôle aurait été égal à celui des deux autres assemblées, en 1937 sur le prêt aux ménages, dont la dette serait effacée à la naissance du troisième enfant. Tous ces projets furent rejetés par la gauche. C'est le Front populaire qui vota, en 1936, les projets de loi défendus quarante ans plus tôt par la droite française et obstinément repoussés jusqu'alors par la droite libérale et la gauche déjà unies par des intérêts réciproques.

L'effacement électoral de la droite nationale puis la victoire du Front populaire consacrent dans les années trente la disparition de la droite nationale dans les institutions. Mais elle garde son influence intellectuelle dans le domaine des questions sociales. Cela explique que des hommes de gauche aussi divers que Doriot, Déat ou Belin se retrouvent derrière le maréchal Pétain lorsqu'il met en place des solutions corporatistes. De toute évidence, l'exigence de justice sociale explique plus ce

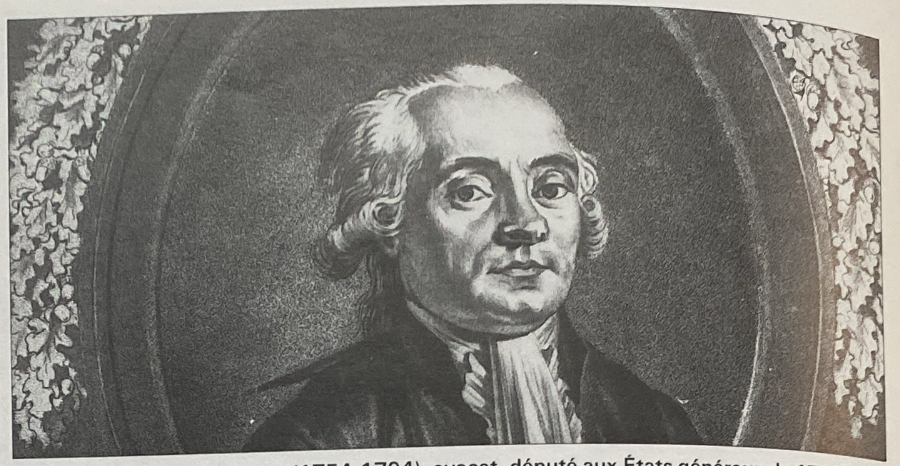
ralliement à la droite que la collaboration. Cependant cette expérience sociale, outre le fait de l'occupation allemande et de ses conséquences pour la droite française en 1945, eut également le défaut d'être plus institutionnelle que libératrice. Cela s'explique certainement par les nécessités de l'économie de guerre, mais il n'en reste pas moins que le corporatisme de Vichy consacra l'intervention dans le domaine économique et social de ceux qu'on appelait les techniciens, c'est-à-dire l'apparition de la technocratie.

Une authentique tradition sociale

Néanmoins, ce rapide survol de la politique et de l'action sociale de la droite nationale prouve son originalité et l'ancienneté de son enracinement dans la vie de la société française. Les fondements mêmes du droit social sont l'œuvre de la droite nationale française, tout comme les prémices de la sociologie et de la réflexion sur les problèmes du travail. De toute évidence, la gauche n'a rien fait de novateur dans ce domaine, ou s'est contentée d'adopter, avec des décennies de retard, des mesures proposées par la droite sociale. A titre de comparaison, Bismarck et ses successeurs avaient fait voter avant 1914, sous la pression du Zentrum catholique de Mgr von Ketteler, les mesures du Front populaire de 1936.

De toute évidence, la doctrine corporatiste n'est plus formulable aujourd'hui. L'État, instrument de la « *fortune anonyme et vagabonde* », selon la formule originale du duc d'Orléans au début de ce siècle, doit être séparé de l'économie et de la société. Autrement dit, le danger réside autant, pour la survie nationale, dans une social-démocratie qui nie les libertés que dans un faux libéralisme affectant de croire que la politique sociale ne peut se faire qu'au travers de l'État.

L'exigence sociale de la droite demeure. Certaines de ses idées furent mises en œuvre après 1945, ainsi la création du Conseil économique et social, mais en ôtant à cette institution le rôle qu'avaient voulu lui faire jouer les députés nationalistes de l'avant-guerre. Il en est de même de la participation, réduite à des artifices de comptabilité sur les bénéfices. En 1969, De Gaulle, dans son référendum de sortie, voulut créer un nouveau Sénat qui aurait représenté à la fois les collectivités territoriales et les forces de l'économie et du travail, idée de la droite nationale remontant à La Tour du Pin. Fort heureusement, le projet n'aboutit pas : il n'aurait fait que consacrer la mainmise institutionnelle de la haute finance et du syndicalisme dévoyé sur la société française. Pour n'avoir pas su choisir sa voie, le gaullisme restera un échec social. Les Trente Glorieuses auront vu en France le triomphe des technocraties étatique, oligarchique et syndicale, dans un épuisement des valeurs humaines, éthiques et esthétiques dont témoigne l'urbanisme de la Ve République, illustré aujourd'hui par le "rap", art du soubresaut et des graffiti, mais aussi expression du désespoir social.



Isaac René Guy Le Chapelier (1754-1794), avocat, député aux États généraux de 1789, il fut l'un des fondateurs du futur club des Jacobins et présida l'Assemblée constituante lors de la nuit du 4-Août. C'est à ce révolutionnaire, homme de gauche avant la lettre et humaniste bon teint, que la classe ouvrière doit l'état de misère qu'elle connut pendant près d'un siècle. Car en interdisant, par la loi qui porte son nom (14 juin 1791), aux ouvriers comme aux patrons le droit de s'associer, il laissa les premiers sans défense face aux seconds. De quoi leur faire regretter le temps des corporations et de la monarchie.

Le groupe parlementaire du Front national a repris le flambeau, entre 1986 et 1988, en axant son travail sur le logement et la politique familiale, particulièrement par la proposition du salaire maternel. Là encore, la droite libérale et la gauche opposèrent le "front républicain" à l'exigence de justice et de générosité qui fut celle des députés de la droite sociale.

Les recherches de certains penseurs économiques, tels Polanyi ou Alain Caillé, et les membres du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) démontrent, dans les années soixante et quatre-vingt, la pertinence de la critique du réductionnisme économique et du critère unique du marché qu'avait déjà établie La Tour du Pin. Il y a là une confirmation intellectuelle actuelle des analyses classiques de notre famille de pensée.

Plus que jamais, la droite nationale se doit de continuer sa tradition sociale. En redonnant par de nouvelles institutions la parole au peuple, elle permettra le maintien de son identité et de ses libertés, car le mot d'ordre de Frédéric Le Play garde sa valeur d'actualité : « *Le syndicat libre, dans la profession organisée.* » Nous en sommes loin. ■

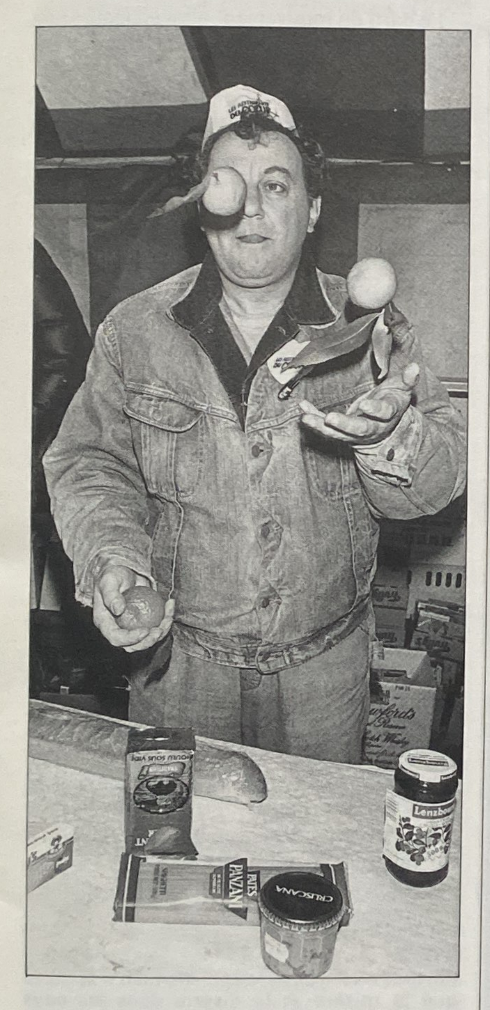
La droite nationale à l'origine de la législation sociale en France 1841-1922 [1]

- Travail des femmes et des enfants dans les manufactures : loi du 21/03/1841 (MONTALEMBERT).
- Logements insalubres : loi du 22/04/1850 (A. de MELUN).
- Caisses de retraite : loi du 18/06/1850 (BENOIST d'AZY).
- Sociétés de secours mutuel : loi du 15/07/1850 (BENOIST d'AZY).
- Contrats d'apprentissage : proposition de loi du 22/02/1851 (A. de MELUN).
- Travail des femmes et des enfants : loi de 1874 (E. LE KELLER).
- Organisation des chambres syndicales : proposition de loi du 04/07/1876 (LOCKROY).
- Retraites ouvrières : proposition de loi de mars 1883 (Mgr FREPPEL).
- Syndicats mixtes : proposition de loi de juin 1883 (A. de MUN).
- Accidents du travail : proposition de loi du 02/02/1886 (A. de MUN et Mgr FREPPEL).
- Interdiction du travail pour les jeunes avant treize ans : durée du travail limitée à onze heures par jour : proposition de loi du 24/02/1886 (A. de MUN).
- Retraites ouvrières : proposition de loi du 29/03/1886 (A. de MUN et Mgr FREPPEL).
- Maladie et vieillesse : proposition de loi d'octobre 1886 (A. de MUN).
- Conseil de conciliation et d'arbitrage : proposition de loi de 1887 (A. de MUN et LECOUR-GRANDMAISON).
- Repos dominical : proposition de loi du 11/06/1888 (A. de MUN).
- Salaire minimum légal : proposition de loi du 23/11/1888 (A. de MUN).
- Journée de travail limitée à dix heures : proposition de loi du 07/12/1889 (A. de MUN).
- Conflit du travail et arbitrage : proposition de loi du 07/12/1889 (A. de MUN).
- Accidents du travail : proposition de loi du 09/03/1891 (A. de MUN et LECOUR-GRANDMAISON).
- Suppression du travail de nuit pour les femmes et les enfants : proposition de loi du 07/07/1891 (A. de MUN).
- Caisses de retraite, maladie et vieillesse : proposition de loi de décembre 1891 (A. de MUN, F. RAMEL, LECOUR-GRANDMAISON).
- Assurances sociales : proposition de loi de 1892 (A. de MUN).
- Limitation de la journée de travail : proposition de loi du 29/10/1892 (A. de MUN).
- Arbitrage temporaire et facultatif dans les conflits du travail : loi du 27/12/1892 (A. de MUN).
- Limitation de la saisie-arrêt des salaires : proposition de loi de 1893 (A. de MUN).
- Accidents du travail : proposition de loi de 1893 (A. de MUN).
- Insaisissabilité du bien de famille : proposition de loi de 1894 (abbé LEMIRE).
- Extension de l'arbitrage : proposition de loi de 1894 (F. RAMEL).
- Insaisissabilité partielle du salaire : loi du 12/01/1895 (A. de MUN).
- Création d'un ministère du Travail : proposition de loi de 1895 (abbé LEMIRE).
- Extension de la capacité syndicale : proposition de loi de 1895 (DESSAUSAY).
- Reconnaissance de la capacité de posséder aux syndicats : proposition de loi de 1895 (A. de MUN).
- Conciliation et arbitrage : proposition de loi de 1895 (A. de MUN).
- Insaisissabilité du bien de famille : proposition de loi de 1898 (abbé LEMIRE).
- Extension de la capacité syndicale : proposition de loi de 1898 (DAUSETTE).
- Retraites des ouvriers mineurs : proposition de loi de 1900 (F. RAMEL).
- Assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse : proposition de loi de 1900 (abbé LEMIRE).
- Retraites ouvrières : proposition de loi de 1902 (DAUSETTE).
- Assurances vieillesse par des caisses professionnelles et régionales : proposition de loi de 1905 (GAILHARD-BANCEL).
- Repos dominical : loi du 13/07/1906 (P. LEROLLE).
- Salaire minimum légal : proposition de loi du 02/04/1909 (A. de MUN).
- Retraites ouvrières : proposition de loi de 1910 (A. de MUN).
- Réglementation du travail des employés : proposition de loi de 1911 (A. de MUN).
- Semaine anglaise : proposition de loi de mars 1912 (A. de MUN).
- Institution du vote familial : proposition de loi de 1912 (abbé LEMIRE).
- Salaire minimum légal pour les travailleurs à domicile : loi du 10/07/1905 (A. de MUN).
- Obligation de respecter accord conclu entre employeur et salarié pour une profession ou une région : proposition de loi du 19/11/1918 (J. LEROLLE).
- Statut des conventions collectives du travail, dans le cadre de la liberté contractuelle : loi du 25/03/1919 (J. LEROLLE).
- Interdiction du travail de nuit dans les boulangeries : loi du 28/03/1919 (J. LEROLLE).
- Capacité de posséder reconnue aux syndicats : loi du 12/03/1920 (J. LEROLLE).
- Organisation du crédit commercial : proposition de loi du 18/04/1920 (M. PATUREAU MIRAND).
- Accession à la petite propriété : loi du 05/04/1920.
- Caisses de chômage : proposition de loi du 21/12/1920 (F. RAMEL).
- Assurances sociales : proposition de loi de janvier 1922 (GAILHARD-BANCEL).
- Vote familial : proposition de loi de 1922 (ROULLEAUX-DUGAGE).
- Logement des familles nombreuses : proposition de loi de 1922 (CASTELNAU).
- Organisation régionale et professionnelle des caisses d'assurances sociales : proposition de loi de 1922 (CASTELNAU et GAILHARD-BANCEL).

1. Ce relevé se limite aux principales lois ou propositions de loi.

L'imposture sociale de la gauche

par Didier Lefranc



L'échec social de la gauche française est tout entier contenu dans la crise de l'État-providence dont la logique voulait qu'il assurât à tous, par la redistribution autoritaire des revenus et le nivellement des conditions, un emploi, des ressources et une couverture sociale décents. Or il a engendré le chômage, l'injustice et la pauvreté. Les mécanismes redistributeurs de l'État se révélant inopérants, il a fallu en revenir à l'action privée. Ce qui fait dire à Jacques Julliard que « *le succès des Restos du cœur a symbolisé le renoncement du socialisme* [...] *la revanche de la charité sur la justice* ». Ici Coluche à Gennevilliers lors de l'ouverture du premier "restaurant du cœur" en décembre 1985.

Par un curieux paradoxe, la gauche tient le haut du pavé et les rênes de l'État au moment même où s'écroulent ses raisons d'être idéologiques et alors qu'est révélé à tous l'insondable échec de sa politique dans le domaine qui constituait pourtant son terrain de prédilection, sa chasse gardée, le social. Le communisme, qui devait émanciper la classe ouvrière et conduire au paradis social, n'aura apporté au peuple placé sous la tutelle d'une minorité de privilégiés que misère et pénurie. Partout dans le monde, à Cuba, en Éthiopie, dans tous les pays de l'Est, il ne laisse que ruine et désolation. La social-démocratie en vigueur dans les pays occidentaux, qui devait assurer par la redistribution autoritaire des revenus un emploi et un salaire à tous, a jeté à la rue des millions de chômeurs et institutionnalisé la "nouvelle pauvreté". Un cinglant échec qui se double même d'une reddition idéologique, les pays communistes abandonnant les travailleurs pour les vertus de l'économie de marché et les socialistes français renonçant aux priorités sociales pour s'ériger en défenseurs du libre-échange et en parangons de l'affairisme. Bref, le social n'est plus à gauche. Le voici aujourd'hui orphelin et trahi par ceux qui se recommandent de lui.

On dit parfois par boutade que, dans "social", il y a deux tiers de "socialisme". Les intentions "sociales" déclarées servent en effet souvent de prétexte à la mise en œuvre de politiques d'inspiration socialiste, comme par exemple la redistribution obligatoire des revenus et des propriétés.

Mais la réciproque est-elle toujours vraie ? En d'autres termes, si le "social" conduit au socialisme, ce dernier est-il encore nécessairement social ?

L'expérience des cinquante dernières années permet d'en douter. En 1990, l'idéologie de gauche a trahi l'inspiration qui l'animait à l'origine pour devenir le masque du conservatisme et de l'égoïsme de classe le plus obtus. Le socialisme établi n'a désormais plus rien de généreux ni de social.

Le cri de douleur

Comme idéologie politique, le socialisme est fils du XIX[e] siècle et des luttes sociales qui

le traversent. On a pu le définir comme le "cri de douleur" de la classe ouvrière, c'est-à-dire comme la rationalisation intellectuelle et politique du sentiment de révolte qui saisissait au spectacle des drames du déracinement capitaliste et de l'industrialisation. Le socialisme est né de l'enfantement douloureux de l'économie de marché en Europe. Dénonciateur des effets destructeurs de l'industrialisation, il devait également s'affirmer apte à entraîner un changement politique et social. Le débat, et bientôt le conflit, entre les réformistes, qui veulent améliorer le fonctionnement de l'économie capitaliste, et les révolutionnaires, qui veulent lui substituer, éventuellement par la force, le rêve de la société sans classes, structure progressivement tout le champ politique.

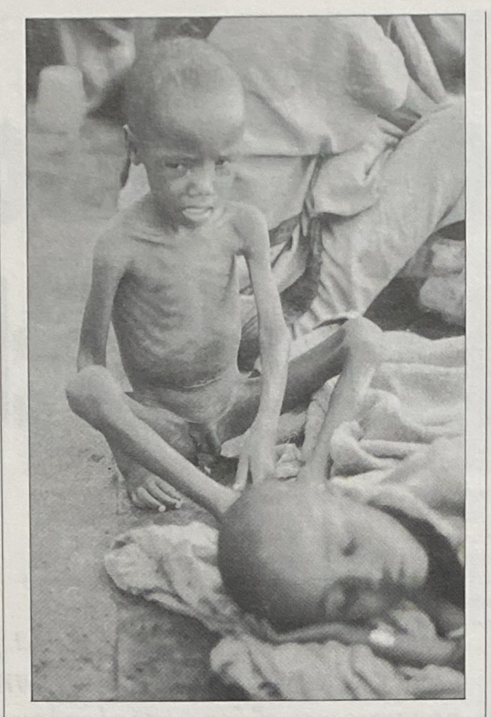
Réformiste ou révolutionnaire, le socialisme ne se limite pas à une irrésistible dynamique idéologique mais s'incarne dans les faits. Par la pression politique et morale qu'il exerce, il œuvre aussi pour l'amélioration de la condition de l'homme au travail. Même si le sentiment d'entraide et l'action charitable remontent plus loin que lui, le socialisme a puissamment contribué à l'évolution des conditions d'existence des masses ouvrières, de concert avec l'action syndicale.

Certes, il a d'autant mieux rempli sa mission historique que les événements ne lui permettaient pas de se déployer jusqu'à ses ultimes conséquences : il a justement mieux réussi à l'Ouest qu'à l'Est. Il est vrai aussi que le progrès social s'est accompagné du développement de l'idéologie de la haine de classe et de la revanche sociale. Mais son impact historique reste néanmoins indéniable.

Des héritiers indignes

C'est précisément parce que le socialisme a obtenu ces résultats que l'on continue aujourd'hui à se réclamer de lui. Ses tenants, et avec eux toute la gauche, entendent bien en effet vivre le plus longtemps possible de l'héritage moral du socialisme militant du siècle dernier et des dividendes qu'il leur procure. Mais ils ne font qu'usurper et dilapider, en héritiers indignes, un précieux capital.

Le socialisme contemporain repose, il faut le dire, sur une formidable imposture. Au pouvoir d'une façon directe ou indirecte depuis cinquante ans, la gauche est en effet passée "du col Mao au Rotary" et s'affirme désormais aussi conservatrice, sinon plus, que les bourgeois du siècle dernier. Hier elle prônait la contestation des puissances établies, aujourd'hui elle pactise avec elles et leur trouve une incomparable séduction.



Dans tous les pays du tiers monde où la gauche l'a emporté, il est significatif de constater qu'elle a amené une plus grande pauvreté. Cela est vrai au Cambodge, en Indochine, à Cuba, à Madagascar, au Mozambique, en Algérie, etc. Les régimes socialo-communistes en place patronnés par Pékin ou Moscou et qui ont dégénéré en dictatures n'ont apporté que le sous-emploi, la misère et parfois la famine comme en Éthiopie. Ici des enfants éthiopiens souffrant de malnutrition.

Le parti du mouvement se situait autrefois à gauche et le conservatisme politique à droite. Désormais, c'est l'inverse qui est vrai. Devenue le refuge des corporatismes (les fonctionnaires, dont M. Mauroy voulait faire les « *agents essentiels du changement* [1] », et singulièrement les membres du corps enseignant, ne constituent-ils pas l'ossature des partis politiques de gauche, du PS en particulier ?), la gauche ne fédère plus que des réseaux d'intérêts, des groupes de pression et des lobbies.

La promotion médiatique de M. Tapie comme figure emblématique d'une gauche "moderne" et gestionnaire apparaît à cet égard comme hautement significative d'une dérive.

Le parti du mouvement n'est en réalité que le parti de l'établissement, celui des connivences et des affaires.

La dictature du statu quo

Puissance établie, la gauche a irrémédiablement perdu toute énergie, toute imagination pour affronter les défis de l'avenir. Restée prisonnière d'un passé révolu, elle erre dans ses souvenirs et ses symboles, à l'image de M. Mitterrand déambulant la rose à la main dans les couloirs d'un Panthéon désert en mai 1981.

Significativement, elle fait de "Touche pas au statu quo" son mot d'ordre : touche pas à la Sécurité sociale, touche pas au code de la nationalité, touche pas à l'Université, touche pas à mes immigrés, le thème se décline à l'infini... Ceux qui promettaient de "changer la vie" — rien de moins ! — ne veulent plus rien changer du tout. Les démiurges sont fatigués.

L'interventionnisme brouillon des années quatre-vingt a empêché notre pays de prendre, comme ses voisins, le grand tournant de la déréglementation et de la liberté économique. Maintenant qu'il conviendrait, pour relever les défis qui nous sont lancés, d'agir d'une manière résolue, les socialistes, comme tétanisés, "font du sur place". Ils s'enorgueillissent d'avoir reconnu leurs erreurs — erreurs qu'il eût mieux valu ne pas commettre — et de gérer désormais le quotidien d'une manière raisonnable.



Partout où il a sévi, le socialisme n'a apporté que la misère et la disette dans les pays communistes, la diminution du niveau de vie et le chômage dans les social-démocraties. C'est dans les pays collectivistes de l'Europe de l'Est que l'échec social apparaît aujourd'hui le plus criant. Le paradis promis par Marx y a tourné au cauchemar et y a engendré la famine. En URSS, malgré une récolte de blé exceptionnelle au chiffre record de trois cent millions de tonnes, l'incurie du système est telle que les productions pourrissent dans les champs ou dans les centres de distribution et qu'il va falloir importer des céréales et mendier. Le scénario est le même pour toutes les autres denrées et les populations sont partout menacées de famine. Ici une queue devant un magasin moscovite.

Mais, précisément, la gestion du quotidien s'opère en évitant d'affronter les vraies questions. Comme le reconnaissait récemment M. Max Gallo, « *nous sommes passés d'un discours généreux mais vague : il faut changer la vie, il faut rompre avec le capitalisme, à finalement : on ne peut rien faire* [2] ». La réforme a succédé à la prétention de la rupture, avant de céder devant les délices du statu quo.

En 1981, la gauche entendait marquer « *incontestablement une rupture avec l'ordre ancien* [3] » et notamment avec le capitalisme abhorré. Dix ans plus tard, il n'est plus question que de promouvoir un « *capitalisme tempéré* [4] ». Les pseudo-révolutionnaires une fois parvenus aux affaires — expression ô combien adéquate — découvrent que le "changement" doit trouver ses limites dans la sauvegarde de leur propre pouvoir. M. Mitterrand, qui a fondé sa carrière politique sur son opposition à la Ve République et à son fondateur, s'installe dans des institutions que subitement il n'éprouve plus le besoin de réformer.

Bien vite le "changement" débouche sur la nécessité d'une "pause", pour sombrer ensuite dans la léthargie.

On assiste à une véritable usurpation d'identité : la gauche n'est plus sociale ni révolutionnaire, mais affairiste et conservatrice. Hier elle préconisait l'ingénierie sociale et la révolte. Désormais elle prêche l'abstention et la résignation.

Se désintéressant des questions de société, des questions "sociales" précisément, elle préfère se passionner pour la limitation de la vitesse des automobiles dans les agglomérations ou la traque des papys de la collaboration.

Lorsqu'il s'agit d'affronter les défis du chômage, de l'avenir du système de protection sociale, de la dégradation de l'enseignement ou encore de l'insécurité et de l'immigration, la gauche s'abstient : elle refuse de choisir et par conséquent d'assumer les responsabilités de l'action. « *Voudrait-on nous condamner à n'avoir d'autre alternative que sacrifier nos valeurs ou renoncer à nos principes ?* déclarait Michel Rocard à propos de l'affaire du foulard islamique, [...] *mais je refuse le choix réducteur qui conduirait, dans la réalité concrète, à opposer la laïcité et le refus des exclusions* [5]. »

Remarquable aveu d'impuissance car, comme le choix est par nature "réducteur" d'options, prétendre y échapper ne se conçoit que si, justement, on se dispense d'agir. La gauche a toujours un bon motif pour se décharger sur autrui de ses propres responsabilités : c'est la vraie raison de l'appel à la société civile ou aux partenaires sociaux dès lors qu'il s'agit d'aborder un problème difficile.

Le foulard islamique ? On charge la justice administrative de trancher. La Sécurité sociale ? Donnons la parole aux états généraux en espérant qu'ils ne déboucheront sur aucune révolution. L'avenir des retraites ? Il appartient aux "partenaires sociaux" de se mettre d'accord. L'immigration ? Laissons le champ libre aux "autorités morales".

Ces dernières ont d'ailleurs ceci de commode qu'elles déchargent le pouvoir politique, en l'occurrence la gauche, des responsabilités de l'action. C'est pourquoi les socialistes ont de plus en plus souvent recours à elles.



Malgré le Revenu minimum d'insertion (RMI), malgré le budget social le plus important du monde (mille milliards de francs, presque autant que le budget de l'État), jamais la situation sociale en France n'a été aussi catastrophique qu'aujourd'hui. Détérioration du marché de l'emploi avec plus de 2 500 000 chômeurs, accroissement inquiétant des cas de surendettement (78 000 relevés en 1989, deux millions prévus fin 1991), baisse générale du niveau de vie des Français, hausse constante des prélèvements obligatoires (44 p. cent en 1989, le taux le plus élevé du monde) dus à l'augmentation des taux et à la création d'impôts nouveaux déguisés comme la CSG, apparition d'une nouvelle pauvreté, menaces graves sur les régimes de retraite : la gauche, comme partout où elle est au pouvoir, engendre l'appauvrissement. Parce qu'elle confond la justice sociale avec le nivellement social qui démultiplie le poids de l'État et le nombre des agents improductifs, acteurs de la redistribution des revenus. Ici une file d'attente devant un bureau de l'ANPE.

Les déserteurs

La gauche tout entière, à l'image de M. Mitterrand, fait du surf sur les événements. Elle plane et laisse tomber les Français dès qu'il faudrait aborder concrètement leurs difficultés quotidiennes. La voici désormais simple spectatrice d'événements qu'elle ne maîtrise pas. Hier instrument de changement social entre ses mains, l'État devient, par une singulière ironie de l'histoire, l'État minimum dont n'auraient pas osé rêver les libéraux : un vague gendarme sans réelle prise sur les faits, seulement capable de prélever sa part des richesses produites par les Français.

Ceux qui, avant 1981, déclaraient refuser la fatalité économique et affichaient un mâle volontarisme capitulent désormais devant le moindre obstacle. Tout leur semble insurmontable. L'immigration ? Les immigrés ne repartiront jamais. Le chômage ? La crise

internationale n'en finit pas. L'insécurité urbaine ? C'est un problème de société. Etc. La gauche, qui hier levait le poing, aujourd'hui baisse les bras.

Or quelles sont les premières victimes de cette démission sinon les Français les moins riches ou les moins organisés ? L'établissement de la gauche caviar n'a en effet rien à craindre du chômage. Il n'habite pas non plus dans les quartiers "à risque" et il ne se déplace qu'en automobile. Aussi les difficultés auxquelles les Français les plus modestes sont confrontés lui sont-elles devenues étrangères.

Le peuple, les peuples, n'ont plus l'heur de plaire à la gauche qui puise dans l'idéologie cosmopolite une justification commode à tous ses retournements et reniements. Jaurès retrouvait toujours la patrie derrière son socialisme. La gauche caviar, quant à elle, nous invite à nous défier du sentiment national et méprise les "franchouillards". Et si elle adhère aussi facilement au cosmopolitisme, c'est parce qu'il lui permet de faire l'impasse sur le sentiment national, lequel, justement, lui est contraire.



La Roumanie est avec l'URSS le pays communiste où a sévi la plus grande misère sociale. Loin d'être émancipée, la population a été réduite en esclavage au profit d'une minorité de privilégiés membres du parti. A l'exploitation du prolétariat par le grand capital dénoncée par Marx, la gauche communiste n'a réussi en réalité qu'à substituer celle du peuple tout entier par l'État. Sur cette photo : des femmes au travail à Bucarest.

Une générosité factice

Lorsque la gauche, malgré tous ses artifices, ne peut échapper à l'épreuve des faits, elle s'en tient à une morale des intentions qui reste prudemment à la surface des choses. Privilégiant les effets d'annonce et le traitement médiatique, sa générosité se révèle factice et masque une profonde indifférence à l'égard de ceux auxquels elle s'applique.

Les socialistes ont volontiers le cœur à la bouche. La "moraline", comme disait Nietzsche, coule à flots. "Solidarité", "lutte contre l'exclusion", "justice sociale", la gauche regorge de bonnes intentions. Mais cette générosité, toute verbale, n'est qu'apparence.

En restant à la surface des choses, la gauche se condamne à ne traiter, d'ailleurs insuffisamment, que des effets sans s'attaquer aux causes. Son objectif est plus de rendre le malheur politiquement supportable que de tenter de le réduire. D'où sa propension à ne s'attaquer aux problèmes que médiatiquement. C'est-à-dire superficiellement.

Le gouvernement socialiste se croit quitte vis-à-vis des Français déshérités parce qu'il a ouvert les "restos du cœur" et créé un impôt sur la fortune. Le Premier ministre a chargé une commission de réfléchir à la façon d'améliorer la situation des chômeurs, en particulier de rendre plus aisées les démarches qu'ils entreprennent. C'est évidemment plus facile que de résorber le chômage.

La gauche se complaît dans une approche quasi magique du progrès social. Pour l'instaurer, il suffirait, pense-t-elle, de prononcer les paroles adéquates et de respecter un rituel intangible : redistribution des revenus, augmentation des dépenses publiques, nationalisations ou encore partage du travail. Une telle approche l'enferme dans une logique de l'apparence qui ne tient aucun compte de la réalité des choses et notamment des effets imprévus et pervers de ses initiatives. Que ces effets finissent bien souvent par ôter toute portée aux mesures annoncées n'intéresse pas les partisans de l'ingénierie sociale car la morale des intentions va de pair avec une cruelle indifférence aux faits.

Que la prétendue "démocratisation" de l'enseignement s'accompagne d'une baisse de sa valeur, dont sont victimes les Français les plus démunis dès lors qu'ils ne peuvent y soustraire leurs enfants, voilà qui n'intéresse pas la gauche. Que l'instauration du RMI contribue à aggraver la situation de dépendance des pauvres à l'égard de l'État, mieux vaut n'en pas parler.

Il a fallu beaucoup de temps à la gauche pour commencer à comprendre que le bien-être et le progrès social résultent, non de mesures administratives, mais du dynamisme de l'économie. Des centaines de milliers de nos concitoyens ont fait les frais de cet apprentissage. Au lieu d'encourager la création de richesses et d'emplois nouveaux, les socialistes ont tenté de répartir d'autorité les revenus : par une fiscalité confiscatoire ils n'ont réussi qu'à décourager l'esprit d'entreprise et l'investissement productif. Mais ne leur suffit-il pas de se prétendre généreux pour décréter généreux les résultats de leur politique ?

En toute bonne conscience, ne cessant de se renier, ils entreprennent le contraire de ce qu'ils promettent.

Se rappelle-t-on qu'en 1981, M. Mitterrand proclamait haut et fort (« *je m'y engage* ») qu'il allait réduire le chômage : il y avait alors un million de chômeurs, ils sont deux millions et demi aujourd'hui. On promettait plus de solidarité et plus d'égalité sociale ; en réalité, c'est la pauvreté qui est apparue tandis que les contrastes sociaux s'accentuaient. D'un côté désormais les "nouveaux pauvres", de l'autre l'"affairisme" sans scrupules de l'établissement. Ainsi Inès de la Fressange déclarait à *Globe* : « *J'ai beaucoup bénéficié de l'arrivée de la gauche au pouvoir : avec elle le goût pour le luxe a resurgi*[6] ».

On attendait la république des camarades et c'est le temps des copains que les socialistes ont instauré, celui des clans et des féodalités. On s'était engagé à renforcer les droits des travailleurs et, dans les faits, c'est la bureaucratie syndicale qui a vu les siens accrus. Une bureaucratie qui représente d'ailleurs de moins en moins le monde du travail et qui, par ses crispations doctrinales, fait obstacle à la modernisation de l'économie et finalement au progrès social.

Les exploiteurs

En usurpant une image de générosité qui ne correspond plus du tout à la réalité des faits, la gauche a rejoint le camp des exploiteurs.

Sans vergogne, elle exploite une image de marque héritée du passé et désormais vide de sens. Car c'est en brandissant cette pseudo-générosité, véritable fonds de commerce électoral, qu'elle peut exploiter le vote de ceux qui espèrent grâce à elle une amélioration de leur situation. Alors même qu'elle étale de plus en plus son impuissance et sa lâche résignation, elle aspire toujours à exercer le monopole du cœur.

La redistribution des revenus, pierre de touche de la politique "sociale" de la gauche, n'a pourtant rien de généreux. La véritable générosité ne consisterait-elle pas en effet à faire don de ses biens pour améliorer le sort des déshérités, ce qui constitue le fondement de toute démarche charitable ? En réalité, la

gauche se borne à redistribuer, par l'impôt, les revenus et les propriétés des *autres*, ce qui n'implique pas du tout le même effort. Elle ne manque d'ailleurs pas de tourner en dérision la charité pour lui préférer ce qu'elle nomme la "solidarité", c'est-à-dire l'instauration du règne de la bienveillance obligatoire et bureaucratisée.

Cette redistribution des revenus est d'ailleurs d'autant moins généreuse qu'elle aboutit dans les faits à une certaine forme d'esclavage social, précisément parce que, consistant à opérer des prélèvements sur les fruits du travail, elle implique que certains se trouvent contraints de travailler pour d'autres.

Cette pseudo-générosité masque en réalité les tendances égalitaires et liberticides de la gauche car elle vise moins à diffuser le bien-être et la prospérité dans le corps social qu'à soumettre les individus, en les dépouillant de leur identité propre, à la toute-puissance de l'État ou, plutôt, de la bureaucratie-providence.

L'injustice de la gauche

Si les partis de gauche agitent volontiers l'épouvantail de la jungle capitaliste où les plus forts écraseraient les plus faibles — menace qui selon eux justifie un interventionnisme sans cesse accru de la bureaucratie dans la vie des Français —, c'est pour mieux cacher qu'ils ont laissé se développer dans notre pays une forme de jungle tout aussi cruelle et injuste.

Une jungle où seuls les groupes les mieux organisés pour peser sur la machine bureaucratique peuvent se faire entendre de l'établissement car, on l'a remarqué, la fameuse "solidarité" reste peu sensible aux catégories inorganisées : nouveaux pauvres, chômeurs en fin de droits, agriculteurs, familles nombreuses, etc.

Une jungle où règne finalement l'indifférence à l'égard du prochain, chacun s'étant habitué à voir l'État prendre tout en charge. Une jungle où les voyous peuvent agir en toute impunité, assurés qu'ils sont de la complaisance des pouvoirs publics que laisse de marbre ce qu'ils nomment dédaigneusement la "petite" délinquance.

Une jungle enfin où les droits de la nation à préserver son avenir sont de plus en plus ouvertement bafoués par un établissement sans morale.

En vérité, la gauche n'est plus désormais qu'une survivance du passé car c'est au siècle dernier, lorsqu'il fallait assumer les conséquences dramatiques de l'industrialisation de l'Europe, que le socialisme a accompli sa mission historique.

Aujourd'hui, elle n'a plus qu'un objectif : conserver les positions qu'elle a acquises dans la société. La voici donc désormais outrageusement conservatrice, au mauvais sens du terme.

Ceux qui prétendaient changer la vie "ici et maintenant" vivent désormais ailleurs. Les Français ne les intéressent plus : ils leur préfèrent les "potes" et, d'une manière générale, tous les étrangers, les "autres", ceux qui sont d'ailleurs ou de nulle part.



Aujourd'hui, la gauche a troqué l'idéal de justice sociale contre les délices de l'affairisme. Son héros n'est plus le travailleur mais le spéculateur. Tel Bernard Tapie à propos duquel Jacques Julliard déclare : « *Tour à tour petit industriel et pilleur d'épaves, animateur d'émissions télévisées quand il n'en est pas l'invité, don Juan des ménagères du matin sur les postes périphériques, mécène du cyclisme puis du football, candidat aux élections législatives, demain aux municipales marseillaises, après-demain peut-être à la présidentielle, il est le Frégoli de nos impuissances successives, le Red Adair de nos petits incendies sociaux, mais sa politique sociale est plus brillante sur le petit écran que sur le terrain de ses propres entreprises. Devant les écrans grand créateur d'emplois, chez lui spécialiste du licenciement économique.* » De « *la race des ''repreneurs'' naguère illustrée par les frères Willot* », c'est « *un habile chiffonnier, servi par un physique de tombeur de dames, un culot hors du commun, un bagout de vendeur de bretelles, un exhibitionnisme communicatif, un sens inné des relations publiques. Il incarne moins l'entreprise que les agréments qu'elle procure. Il contribue moins à la richesse nationale qu'à l'autosatisfaction collective […]. Il est la version ''crooner'' de la loi de la jungle, l'homme par qui la débrouillardise se pare des plumes du paon du capitalisme conquérant […] et c'est pitié de voir le néosocialisme faire escorte à un ''gagneur'' aussi roublard* » (*la République du centre*, avec François Furet et Pierre Rosanvallon, pp. 99 *sqq.*, Calmann-Lévy, 1988).

Le fossé se creuse ainsi dangereusement entre le discours et la réalité. « *Nous ne pouvons plus nous payer de mots parce que personne ne croit aux mots qui résonnent creux après dix ans* » constatait encore Max Gallo. La gauche voit avec inquiétude le voile du discours se déchirer inéluctablement et son imposture se révéler au grand jour. ■

1. *Le Monde* des 14 et 15/06/1981.
2. *Le Monde* du 20/10/1990.
3. Louis Mermaz à l'Assemblée nationale le 02/07/1981.
4. Michel Rocard, *la Lettre de Magazine-Hebdo* du 12/10/1990.
5. *Le Monde* du 07/11/1989.
6. *La Lettre de Magazine-Hebdo* du 14/09/1990.

La nouvelle question sociale

par Yvan Blot



Pendant plus d'un siècle, la gauche a vécu le social comme la lutte des exploités contre les exploiteurs. Elle défendait alors les premiers. Aujourd'hui, l'ironie du sort l'a placée dans le camp des seconds. L'État-providence est devenu en tant qu'État-patron un État exploiteur, comme en témoigne la situation qu'il réserve à la plupart de ses agents : infirmières, gardiens de prison, magistrats, policiers, enseignants, pompiers, etc., qui descendent dans la rue en gros bataillons bien plus souvent que les salariés du secteur privé. Ici, la manifestation des infirmières.

La résolution de la question sociale est dans une impasse, en raison même des orientations qui lui sont traditionnellement données. Directement ou indirectement dictée par la dialectique marxiste à laquelle la plupart des socialistes se rallièrent à la fin du XIXe siècle, aggravée par l'emprise de la technocratie, cette question reste dominée par l'idée que la résolution des problèmes sociaux passe obligatoirement par l'État, seul garant de la justice sociale face aux luttes de classe et aux intérêts privés représentés par la bourgeoisie et le patronat. Ce raisonnement est désormais faux. Et l'expérience montre aujourd'hui que pour venir à bout des problèmes sociaux ce n'est plus du patronat qu'il faut se prémunir, comme le croient encore naïvement bien des salariés, mais de l'État. C'est en effet l'État-providence qui est le plus souvent à l'origine des maladies du corps social : l'égalitarisme niveleur et les prélèvements obligatoires qu'il entraîne, le chômage et la pauvreté, l'immigration et l'insécurité, sont autant de facteurs d'injustice et de déséquilibre.

Au siècle dernier, la "question sociale" désignait l'ensemble des problèmes soulevés par le déracinement de millions d'hommes et de femmes quittant la campagne pour s'entasser dans les nouvelles banlieues créées par la révolution industrielle.

Elle faisait d'ailleurs surtout référence à la misère matérielle qui frappait alors cette nouvelle population ouvrière : bas niveau de salaire, chômage, absence d'assurance en cas de maladie, absence d'aide aux familles, à l'éducation des enfants, retraite, logement, etc.

Mais la question sociale avait aussi une dimension psychologique et des millions d'êtres déracinés ayant perdu la foi dans leur religion et leur patrie se tournèrent alors vers les "nourritures psychiques" offertes par le socialisme [1]. Celui-ci jouait en effet sur les ressorts puissants de la psychologie de l'homme déraciné, tels que les aspirations égalitaristes, libertaires, cosmopolites et révolutionnaires, ce dernier étant, on le sait, spontanément porté à jalouser ceux qui ont des racines. « *Puisque je suis déraciné, les autres doivent l'être aussi* » : ainsi parle l'homme du ressentiment.

Comme la tarentule évoquée par Nietzsche dans *Zarathoustra* [2], chaque fois que l'homme du ressentiment crie "justice", cela sonne comme s'il criait vengeance.

Ainsi le déracinement provoqué par la révolution industrielle a donné naissance à un puissant égalitarisme de masse. Un égalitarisme qui fut le moteur affectif principal du socialisme révolutionnaire, un mouvement de

vengeance exercé au nom de la "justice sociale" (laquelle se substituait à la justice tout court).

Démocratie sociale, justice sociale, sécurité sociale, république sociale : "social" devint le mot clef de cette période. Mais, au-delà de son sens de "charité", il renvoyait directement à l'action de l'État promu défenseur suprême de l'intérêt général, incarnation de la Raison humaine, acteur social par excellence.

L'égalitarisme nécessitant la contrainte (on disait déjà sous la Révolution française : « *Les petits, on les mettra sur l'escabeau, les grands on leur coupera le ciboulot, il faut que tout le monde y soient égaux* (sic !) », l'État allait devenir la "nouvelle idole". Le fonctionnaire serait promu relais de la Raison universelle. C'est ainsi que l'égalitarisme socialiste a conduit au collectivisme bureaucratique.

Une réponse à des besoins réels

Mais l'homme déraciné n'est pas seulement niveleur. Il est aussi libertaire, sinon dans ses méthodes, du moins dans son idéal. Lénine, dans *l'État et la Révolution*, reprenant Babeuf, rêvait d'un monde sans État ni police où clôtures et serrures ne seraient plus nécessaires. L'homme communiste devait, au terme de la révolution, retrouver sa bonté originelle.
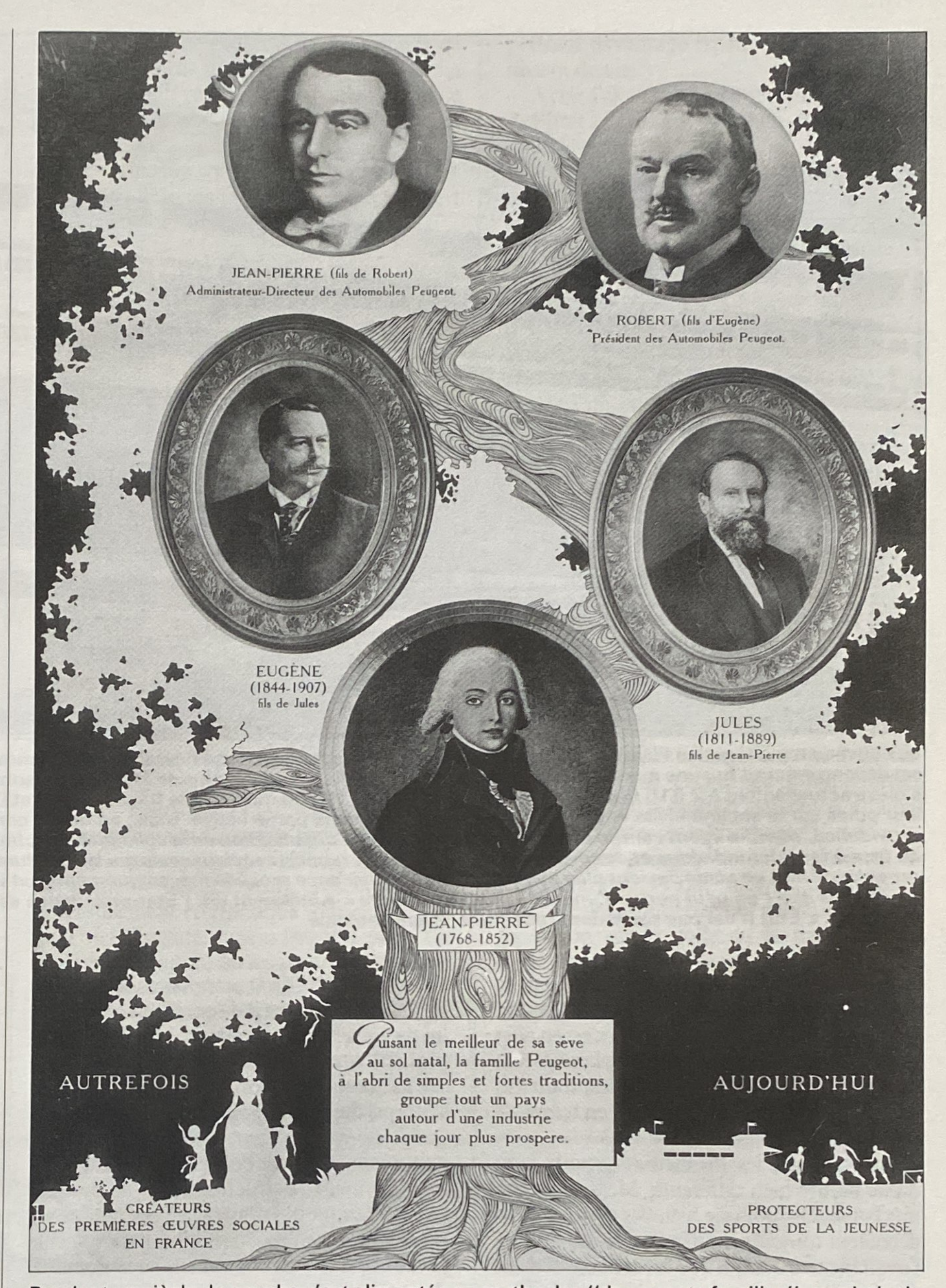
Autre aspiration de l'homme déraciné : le cosmopolitisme. C'est le combat du nomade contre le sédentaire. Là encore, le socialisme s'affirma très vite internationaliste : « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » C'était faire bon marché de l'instinct ethnique et de l'instinct territorial enracinés dans l'âme humaine (et bien mis en valeur par des ethnologues comme Eibl-Eibesfeldt [3]). On verra ainsi en 1914-1918 les prolétariats abandonner l'internationalisme et participer à la guerre.

Dernière aspiration de l'homme déraciné : la révolution. L'homme déraciné est un déshérité, au sens matériel et spirituel du terme. Il n'a rien à perdre. *L'Internationale* le dit bien : « *Nous ne sommes rien. Soyons tout !* » Le déraciné devient donc facilement révolutionnaire. C'est pourquoi le XIXe siècle et la première partie du XXe ont été des périodes de révolution, la plus importante étant la révolution bolchevique en Russie. Pour rassembler toutes ces aspirations, égalitaristes, libertaires, cosmopolites, révolutionnaires, un adversaire commun, clairement identifiable, responsable de tous les maux ici-bas, fut désigné : le patronat, incarnation du système capitaliste. Il devait jouer un rôle analogue à celui de l'aristocratie pendant la Révolution française, celui de l'ennemi à abattre.

Autre voie utilisée parallèlement à celle de la révolution pour "changer la société, changer la vie" : celle des réformes sociales.

La "question sociale" prit une importance telle qu'elle devint l'objet principal du débat politique. Lequel ne devait plus dès lors tourner qu'autour de la concurrence entre l'économie capitaliste et l'économie socialiste.

L'économie fut ainsi promue au rang d'enjeu politique majeur. Au fil des années, de nombreuses lois furent votées, souvent contre la volonté du patronat, pour alléger la condition ouvrière. Cependant, l'amélioration des conditions de vie du prolétariat fut surtout le fruit de la croissance économique.

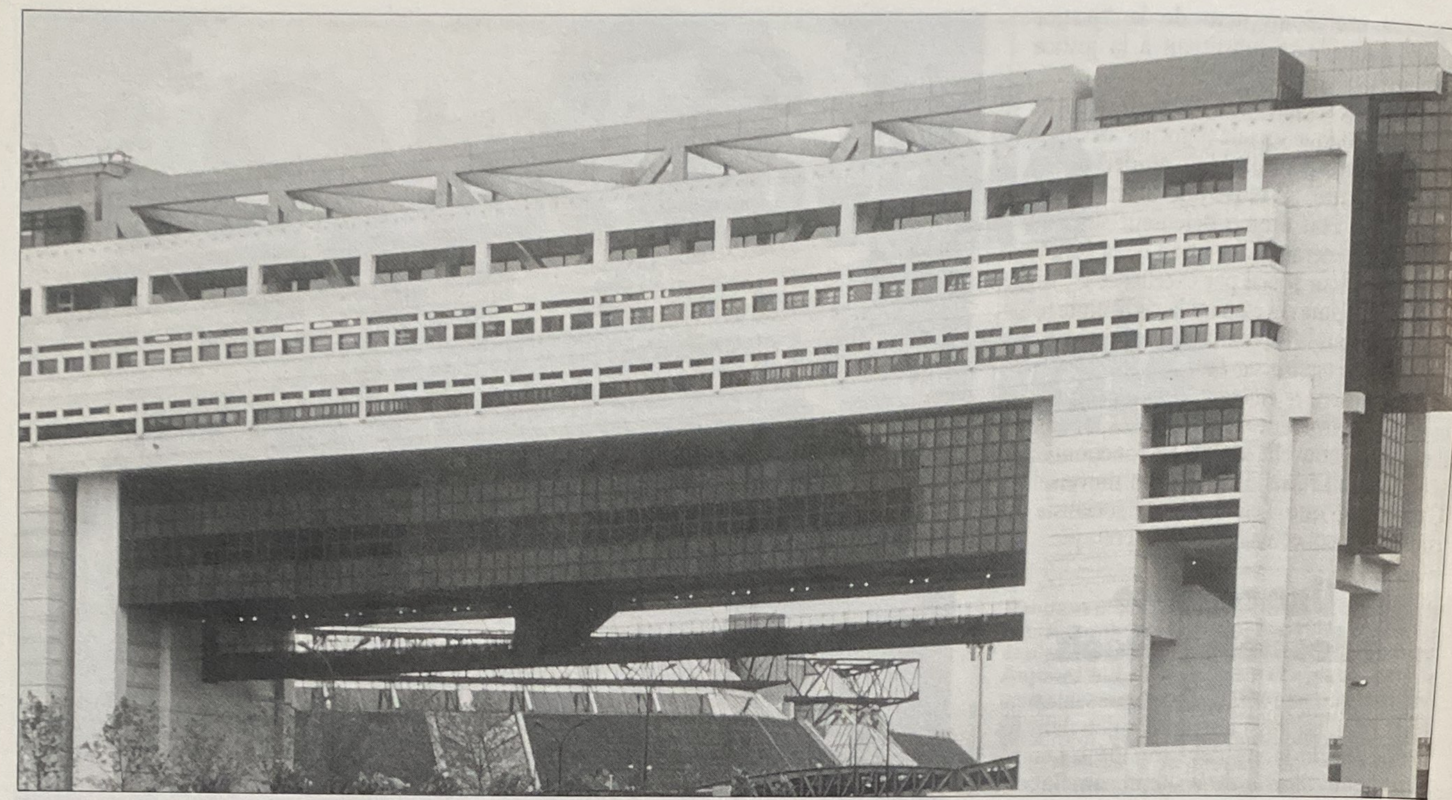


Pendant un siècle, la gauche s'est alimentée au mythe des "deux cents familles", symbole du patronat et des classes possédantes tenues pour responsables de tous les malheurs sociaux. De nos jours encore ce mythe alimente le discours de toute une partie de la classe politique qui continue à faire porter à l'employeur et aux catégories aisées ou actives la responsabilité des difficultés sociales. Cette analyse, qui était partiellement vraie au XIXe siècle et au début du XXe, est aujourd'hui fausse. Car celui qui provoque injustices et déséquilibres sociaux n'est autre que l'État depuis que, sous l'impulsion de la gauche, il est passé du stade d'État protecteur à celui d'État-providence. Ici, la famille Peugeot.

Le déracinement premier mal social

En réalité, si le socialisme a répondu à des besoins psychologiques incontestables, son raisonnement économique s'est révélé totalement erroné. La prospérité croissante dans les pays développés résulta en effet de la combinaison de l'esprit d'entreprise, magnifié par Joseph A. Schumpeter [4], de l'adaptation de l'offre à la demande par le système libre des prix et des découvertes scientifiques et techniques. Ce n'est pas la revendication des syndicats, encore moins la prise du pouvoir par un parti ouvrier, qui a permis aux ouvriers d'acquérir des automobiles. C'est la combinaison du travail des ingénieurs et de celui des chefs d'entreprise.

Paradoxalement, c'est grâce à l'accumulation des profits et à l'augmentation des revenus rendues possibles par la libre entreprise qu'a pu se mettre en place un "État-Providence" pratiquant une politique planifiée de redistribution des richesses, essentiellement par le



Le nouveau ministère des Finances, réceptacle de l'État-providence, centre névralgique de l'immense appareil redistributif si cher à la gauche, est devenu aujourd'hui une machinerie titanesque pour laquelle travaillent plus de 181 000 personnes. Par le poids de ses agents, dont le nombre s'élève actuellement à 2 510 000, par celui de ses dépenses (1 280 milliards de francs), l'État et l'ensemble des services sociaux pèsent de tout leur poids sur la société civile et plus lourdement encore sur sa partie active. Mais, en outre, comme le remarque Pierre Rosanvallon, « *l'État-providence, comme agent central de redistribution et donc d'organisation de la solidarité, fonctionne comme un grand interface : il se substitue au face à face des individus et des groupes [...]. Coupée des rapports sociaux réels qui la structurent, l'organisation de la solidarité que cet État-providence met en place devient plus abstraite. L'État-providence procède mécaniquement à un véritable brouillage des rapports sociaux. C'est en ce sens que l'on peut parler d'une solidarité mécanique* ». Autrement dit, l'État-providence est générateur d'« *indifférence sociale* », il tue la fraternité. L'État n'est pas seulement racketteur, il est fratricide.

biais de la fiscalité. Né à la faveur de deux guerres mondiales, ce système, autrement dit le système économique socialiste, s'est en effet inspiré des techniques de la planification militaire en temps de guerre. Il s'est toutefois révélé redoutablement inefficace en temps de paix.

Aujourd'hui, les problèmes sociaux sont d'une nature bien différente. Même s'il reste une constante, puisque bien des maux actuels découlent toujours du déracinement, comme l'avait bien vu Joseph de Maistre : éclatement des familles, entassement urbain, isolement rural, dégradation de l'environnement, invasion du territoire par des colonies venues du tiers monde, nouvelles épidémies traversant les frontières, montée de la délinquance et du crime, drogue, etc. Le déracinement est le mal "social" par excellence.

Cependant, contrairement à ce qui se passait au début du siècle, l'État intervient aujourd'hui de façon massive dans la vie économique et sociale. Dans les pays qui ont adopté la social-démocratie — régime officiel du monde occidental —, c'est l'État qui porte la principale responsabilité des maux sociaux qui frappent aujourd'hui le peuple.

L'État-providence contre la justice

Promu au XX[e] siècle au rang d'idole, l'État est finalement devenu l'adversaire privilégié du peuple. Ses ressources financières et ses modes de prélèvement autoritaires, les moyens réglementaires dont il dispose font en effet de lui un agent social autrement plus puissant et plus redoutable que le patronat, les fameuses "deux cents familles" dont on parlait à l'époque du Front populaire. Les "deux cents familles" qui dirigent actuellement l'État appartiennent à une bourgeoisie d'État, à un établissement politico-syndico-médiatico-technocratique qui ne tire pas l'essentiel de ses revenus de profits mais des prélèvements fiscaux opérés par la contrainte sur l'ensemble des citoyens.

Si l'ancienne "question sociale" fut utilisée par les socialistes comme une machine de guerre contre le patronat, la "nouvelle" question sociale met aujourd'hui en lumière la culpabilité très réelle de l'État social-démocrate à l'égard du peuple français.

L'État est en cause pour quatre raisons fondamentales.

Première raison : il n'assume plus sa mission originelle de protection des citoyens. En démocratie, la sécurité des citoyens ne peut être assurée que si la justice règne et que si une même éthique est partagée par la communauté nationale. Sans justice, pas de sécurité. Or l'État socialiste est fondamentalement l'ennemi de la justice et de la morale qu'il s'emploie à détruire.

Sans insister sur le déclin de la police et de la justice, il faut rappeler en quoi la philosophie qui inspire l'État socialiste est une menace pour la morale et la justice.

Fondé sur l'idée que les hommes seraient égaux, irresponsables (puisque la société est déclarée responsable à leur place) et bons par nature, l'État social-démocrate se doit donc d'être égalitariste, déresponsabilisant et laxiste.

Or l'égalitarisme engendre la délinquance car le principe selon lequel tout individu en vaut un autre, quelle que soit sa conduite, prive les hommes de cette indispensable signalisation qui leur indique les actes à accomplir dans leur propre intérêt et dans celui de la société. De plus, il élimine la principale incitation qui pousse les hommes à respecter les règles morales dans une société libre, c'est-à-dire l'estime hiérarchisée de leurs semblables.

L'égalitarisme tend également à interdire l'exclusion de ceux qui ne respectent pas la vie en société [5]. Comment dès lors protéger la moralité ? La justice sociale-démocrate, ou plutôt cette "anti-justice", pour reprendre la pertinente expression du président Raoul Béteille [6], affirme que les hommes ne sont pas responsables de leurs fautes et que seule la société est coupable. Un tel principe déresponsabilise l'individu.

En outre, cette justice justifie l'institution d'un pouvoir despotique chargé de construire une meilleure société par la contrainte et la propagande. Le principe d'irresponsabilité de l'individu, qui se donne l'apparence de la générosité en s'opposant à toute sanction des erreurs humaines, en réalité dépouille l'homme de sa liberté intrinsèque. Elle le réduit au rôle de simple rouage de la machine sociale et crée les conditions favorables à l'instauration d'un pouvoir totalitaire. L'expérience des pays de l'Est a montré quels ravages peut exercer la

destruction de la morale telle que la préconise le système communiste. Les effets pernicieux de cette entreprise se font sentir aussi en Occident, même si c'est à un moindre degré.

Enfin l'État socialiste est fondé sur le principe selon lequel l'homme est bon par nature et que c'est la société (traditionnelle !) qui le corrompt. Un principe qui tend donc à l'abolition des disciplines de la morale traditionnelle et à la libération des pulsions naturelles considérées a priori comme bonnes. Or l'homme, tel que l'a décrit l'anthropologue Arnold Gehlen [7], est un « *chaos par nature* » qui a besoin de règles culturelles, c'est-à-dire des disciplines de la civilisation, pour ne pas tomber dans la sauvagerie. Cette théorie permissive qui inspire l'État socialiste est la plus dangereuse des offensives qui aient été conduites contre le fondement même de toute civilisation, à savoir la nécessité d'obéir à des impératifs éthiques.

La vision de l'homme dont s'inspire l'établissement social-démocrate qui dirige l'État est d'ailleurs radicalement contredite par l'intuition révélée des religions traditionnelles ainsi que par la pensée scientifique la plus récente. La biologie, l'éthologie, l'anthropologie montrent en effet que les hommes sont inégaux, y compris en vertu, que la bonté est plus le produit de la civilisation que de la nature brute spontanée. C'est pour ces raisons que l'irresponsabilité entraîne la dissolution des civilisations.

S'il pouvait appliquer intégralement sa doctrine, l'État socialiste détruirait toute morale, donc toute civilisation et nous ramènerait à la sauvagerie la plus barbare (et non au "bon sauvage"). L'URSS, et plus encore le Cambodge de Pol Pot, sont de parfaites illustrations de ce processus pervers.

Ainsi l'énorme progression du crime et de la délinquance depuis cinquante ans ne s'explique-t-elle pas seulement par la négligence de l'État dans l'accomplissement de ses tâches "sécuritaires", mais aussi par l'intoxication que les principes socialistes destructeurs de la morale traditionnelle ont fait subir à une part importante de la population.

L'État-providence contre le patrimoine

Deuxième raison de mettre en cause l'État : il appauvrit les citoyens en prélevant des sommes considérables sur leurs revenus.

L'importance de ces prélèvements est dissimulée au citoyen. Pourtant tout Français devrait pouvoir faire le total des impôts directs (nationaux et locaux) qui lui sont prélevés, des impôts indirects qu'il paie sur tous les produits qu'il consomme (TVA, taxes sur l'essence, etc.), des cotisations sociales (patronales et salariales) qu'il verse pour savoir à combien exactement s'élève la somme que les pouvoirs publics ponctionnent sur ses revenus.

Ainsi plus de 50 p. cent de ce que gagnent la plupart des Français passe autoritairement entre les mains de l'État. En réduisant la consommation et l'épargne privée, ces prélèvements, qui expliquent d'ailleurs la faiblesse de certains salaires réels, pèsent sur le développement économique tout entier. Les pays où la fiscalité, au sens large du terme, est moindre (le Japon, ou les pays pratiquant la démocratie directe comme la Suisse ou l'Ouest des États-Unis), connaissent une prospérité plus grande et leurs habitants peuvent davantage espérer voir s'élever leur niveau de vie.

A cela s'ajoute le comportement confiscatoire de l'État à l'égard de l'héritage. Par les impôts qu'il lève sur les successions, il détruit les patrimoines fruits de l'effort et du talent. Il empêche les salariés de constituer des fortunes, créant ainsi une société compartimentée et rendant impossible la mobilité sociale. Il décourage l'investissement à long terme, notamment au sein d'une lignée familiale.

Il est vrai que, les politologues ayant mis en évidence l'"effet patrimoine" selon lequel on vote d'autant moins à gauche que l'on possède un patrimoine (à ne pas confondre avec de hauts revenus) et, inversement, beaucoup de personnes disposant de rémunérations élevées votant à gauche, un État socialiste a intérêt à empêcher la constitution de patrimoines plutôt qu'à réduire l'éventail des salaires.

L'État-providence contre la préférence nationale

Troisième raison : par une mauvaise redistribution, l'État encourage l'immigration, favorise un état d'esprit d'assistance, affaiblit la famille et accroît le chômage [8].

En ce qui concerne le développement de l'immigration, l'État, à qui incombe le contrôle des frontières, qui est l'auteur de la législation sur le code de la nationalité et d'une législation sociale ignorant la préférence nationale, est bien le premier responsable.

Il faut en effet rappeler que les entreprises qui ont cherché à profiter de l'immigration



Ici, la caricature traditionnelle de l'État bourgeois vu par les marxistes. Considéré comme un instrument d'oppression au service des classes possédantes et voué à disparaître avec l'avènement du communisme, l'État non seulement n'a pas disparu mais, en régime communiste comme en social-démocratie, il s'est développé plus encore pour finalement concentrer dans ses mains l'essentiel du capital et des richesses autrefois dispersés.

pour disposer d'une main-d'œuvre bon marché n'ont pu le faire qu'avec la complicité de l'État et parce que, bien souvent, l'État lui-même les orientait dans cette voie. Par l'énormité du prélèvement fiscal qu'il leur imposait et des privilèges qu'il accorde aux syndicats politisés, par la ponction publique qu'il opère sur les marchés financiers et par le contrôle des prix qui empêche les entreprises de réunir des capitaux propres pour investir et se moderniser, l'État a délibérément forcé un certain nombre de firmes à recourir à une main-d'œuvre non qualifiée. On sait que dans d'autres pays, au Japon par exemple, il en a été tout autrement.

Par une politique d'intégration des immigrés fondée sur l'octroi de subventions ayant pour effet d'attirer sans cesse de nouveaux flux d'immigrés, l'État porte aussi la responsabilité directe des troubles graves qui éclatent un peu partout en France depuis quelques mois, comme à Vaulx-en-Velin par exemple.

L'État-providence contre le peuple

Quatrième raison enfin : l'État échappe au contrôle des citoyens.

Si l'État peut se livrer à des excès fiscaux, procéder à une redistribution aveugle, s'il peut manquer à ses missions régaliennes, c'est parce qu'il s'est émancipé du contrôle réel des citoyens. Le pouvoir a en effet été confisqué [9] par la technocratie et par les médias, lesquels ne sont pas élus, et le citoyen ne peut donner son avis que tous les cinq, six ou sept ans en élisant des représentants eux-mêmes tenus en main par les appareils politiques traditionnels.

Alors qu'il est en permanence confronté aux carences et aux excès de l'État technocratique, le citoyen a de moins en moins la parole. Il est même parfois obligé, comme pour la liberté scolaire, de descendre dans la rue s'il veut se faire entendre.

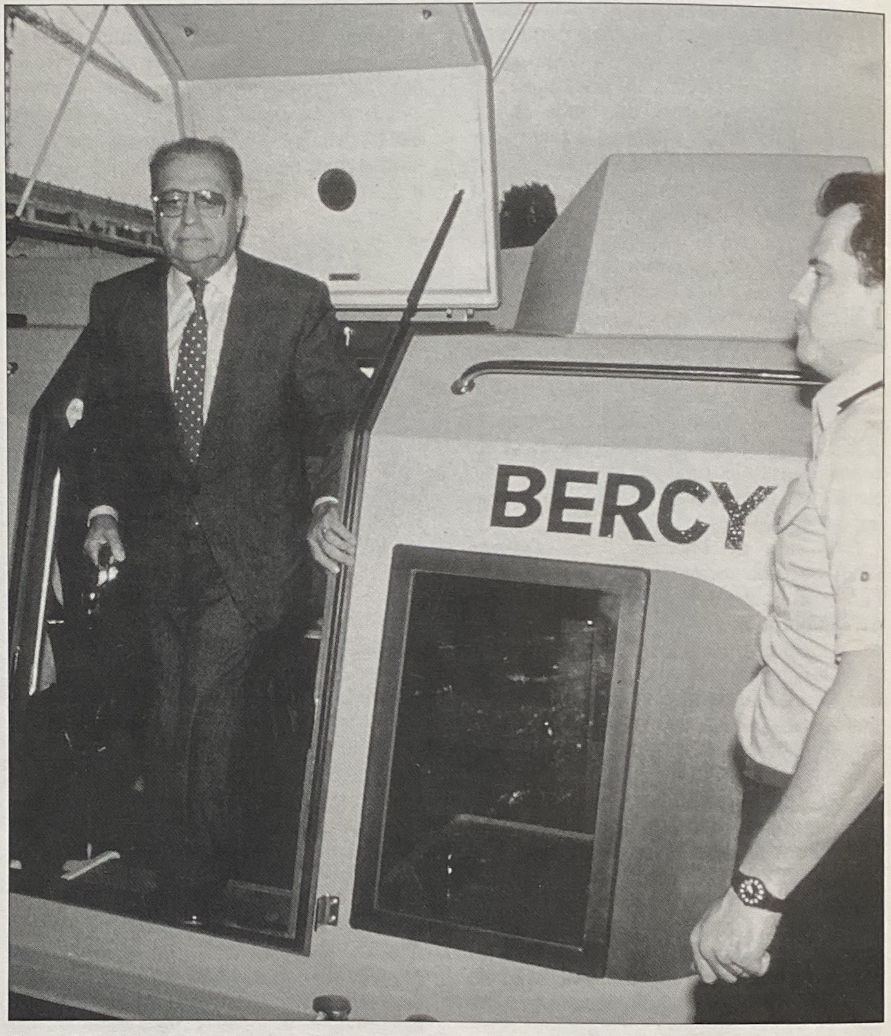
Dans ce contexte, les partis de gauche se livrent d'ailleurs à une véritable opération de désinformation en détournant l'attention du citoyen sur les boucs émissaires que sont le patronat et la droite.

S'agissant du patronat, il convient de rappeler qu'il existe deux patronats, d'essence très différente.

L'un, composé majoritairement de petites et de moyennes entreprises et de quelques sociétés de grande taille restées cependant familiales, engage son propre argent et cherche courageusement à conquérir des marchés. Soumis aux contraintes de la concurrence, ces chefs d'entreprise subissent particulièrement le poids des pressions fiscales. Par intérêt ou par nature, ils sont donc solidaires des salariés face aux abus et aux carences de l'État social-démocrate.

Mais il est un autre patronat qui vit celui-là de ses connivences avec l'État, des privilèges octroyés par l'administration, des marchés captifs et des monopoles publics. Ce patronat n'est qu'une filiale économique de l'appareil d'État social-démocrate.

Aussi, devant une telle situation, de même que le marché concurrentiel peut seul s'opposer à la suprématie économique que tentent d'exercer cartels et monopoles, de même le corps électoral, par le moyen du suffrage universel, est seul en mesure de soumettre l'État à une indispensable réforme.



Pierre Bérégovoy, membre du Parti socialiste et ministre des Finances. Sa position fait de lui le patron des patrons. L'État-providence et son ministère contrôle les banques, les compagnies d'assurances, les organismes de crédit et, pour finir, les grandes entreprises. Un monopole qui fait de l'État-providence un État quasi totalitaire et de la société française une société plus collectiviste que libérale, une société où pourtant le social ne se porte pas bien.

Une réforme qui se fera en deux temps.

Premier temps : le peuple français doit prendre conscience qu'il est sous la domination d'un établissement étatique responsable des maux qui le frappent. Et il revient à la droite nationale de contribuer à cette prise de conscience idéologique.

Deuxième temps : il faut procéder à une réforme de la constitution, notamment par l'introduction du référendum d'initiative populaire.

Autrement dit, la résolution de la nouvelle question sociale comporte deux préalables.

Le premier consiste à faire connaître au peuple ses véritables adversaires et le second à lui rendre la parole par la voie de la démocratie directe. Or avoir la parole n'a d'intérêt que s'il s'agit d'exprimer une pensée consciente. D'où l'importance du combat doctrinal qui se joue à présent. Un combat qui n'oppose d'ailleurs pas les classes entre elles ni même la gauche et la droite. Mais un combat où le peuple français et ses intérêts supérieurs se trouvent affrontés à l'établissement étatique et médiatique social-démocrate et à ses intérêts de caste. ■

1. *Les Nourritures psychiques*, Raymond Ruyer, Calmann-Lévy, 1975.
2. *Ainsi parlait Zarathoustra*, Friedrich Nietzsche, Gallimard, 1947.
3. *Der Mensch, ein riskiertes Wesen*, Eibl-Eibesfeldt, Piperverlag, Vienne, Autriche, 1988.
4. *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Joseph A. Schumpeter, Payot.
5. *Droit, Législation et Liberté*, Friedrich von Hayek, 3 tomes, PUF, 1984.
6. *Anti-justice*, Raoul Béteille.
7. *Anthropologische Forschung*, Arnold Gehlen, Rowohlt, 1961.
8. *Le Fléau du bien*, Philippe Beneton, Robert Laffont, 1983.
9. Voir le livre d'Yvan Blot et du Club de l'Horloge : *la Démocratie confisquée*, éd. Jean Picollec, 1989.

Le social sans le socialisme

par Bruno Mégret



« *La lutte des classes reste le moteur indispensable du changement social* » déclaraient encore les socialistes aux assises de leur mouvement en 1974. Ce mythe considéré comme le moyen de réaliser la justice sociale heurte de front l'un des trois principes républicains. Il porte atteinte à la fraternité et détruit l'unité du corps social. Bien qu'abandonné par les socialistes, il constitue encore l'arrière-plan du débat social en faisant des chefs d'entreprise des boucs émissaires. La justice sociale ne doit plus être fondée sur cette appréhension manichéenne des rapports de travail. 1936 : les ouvriers de Renault manifestent en levant le poing.

Dans l'avenir, toute approche sociale devra résolument tourner le dos au socialisme pratiqué par la gauche et au socialisme "rampant" toujours à la mode dans les rangs de la "droite" parlementaire. Le nivellement, tenu pour la fin ultime du progrès par les marxistes comme par les sociaux-démocrates et dont la réalisation par la redistribution forcée des revenus place les citoyens en situation d'assistés soumis à la tutelle de l'État, créant ainsi de nouvelles injustices, devra cesser d'être l'objectif de la politique sociale. Le but qu'il faudra au contraire s'efforcer d'atteindre est la fraternité entre les membres de la communauté, ciment de la cohésion sociale. Quant aux moyens utilisés pour réaliser la justice sociale, ils ne devront pas se fonder, à l'instar de ceux employés par le marxisme, sur la lutte des classes, génératrice de haine et de division, mais sur le sentiment de solidarité entre les différentes couches de la nation. Telles sont les bases d'une nouvelle politique sociale.

Au cours des décennies écoulées, faire du social c'était faire du socialisme. Personne n'imaginait pouvoir mener une politique sociale sans adopter tout ou partie des recettes de la gauche. C'est ainsi que, bien avant l'arrivée au pouvoir du PS, les gaullistes et les partis de l'UDF ont pratiqué un socialisme rampant qui les a d'ailleurs conduits à faire le lit électoral de leurs adversaires. Sans doute s'agit-il là de l'une des victoires idéologiques les plus spectaculaires de la gauche : empêcher la droite de concevoir une politique sociale qui ne soit pas d'inspiration marxiste.

Aujourd'hui, pourtant, il est manifeste que la logique socialiste débouche sur une impasse sociale. Aussi le temps semble-t-il venu de réfléchir aux principes et aux axes d'une politique sociale qui ne procède pas du socialisme.

Un schéma social obsolète

En premier lieu, il apparaît que la grille d'analyse classique de la gauche, fondée sur la doctrine marxiste, est maintenant dépassée par la réalité.

Selon l'optique socialiste archaïque, le moteur de l'histoire, on s'en souvient, s'identifie à la lutte des classes, c'est-à-dire à l'exploitation des ouvriers par les patrons. Le patronat a donc été, dans la phraséologie néo-marxiste, désigné comme l'adversaire contre lequel il fallait lutter, le progrès social passant par la

défaite du patron. Dans notre société contemporaine, ce schéma a été plaqué sur la réalité et a fini par prendre une forme institutionnelle orchestrée autour de trois protagonistes : d'un côté le patronat, de l'autre les syndicats, les uns et les autres soumis à un arbitre, l'État, chargé d'organiser la solidarité nationale. Il s'agissait cette fois d'une lutte des classes ritualisée, institutionnalisée et régulée. Or, aujourd'hui, cette vision ne correspond plus à aucune réalité.

Le patronat est en effet devenu à bien des égards une filiale de l'État. Beaucoup d'entreprises, parmi les plus grandes, adhérentes au CNPF sont nationalisées, c'est-à-dire, à proprement parler, étatisées. D'autres, également nombreuses, se trouvent sous le contrôle de banques nationalisées. Quant aux grandes entreprises réellement privées, elles sont pour la plupart dirigées non par des capitaines d'industrie mais par des technocrates, grands commis de l'État, qui conservent d'innombrables liens de complicité avec la fonction publique.

Le CNPF représente donc de moins en moins le "grand capital" et de plus en plus l'État sous sa casquette de patron.

Quant aux syndicats, leur influence a considérablement diminué et, en dehors de quelques bastions, ils ne survivent que grâce aux largesses de l'État. Ils perçoivent en effet des subventions très importantes qui leur permettent de compenser la perte de leurs adhérents et la chute des cotisations. Ainsi le budget 1990 leur affecte près de cinquante-neuf millions de francs pour la seule formation de leurs cadres et de leurs militants. De plus, le gouvernement leur assure le maintien de leur monopole aux élections professionnelles, continue de les considérer comme les seuls interlocuteurs valables et leur procure de nombreux postes dans toutes les instances officielles (Conseil économique et social, Commissariat au plan, etc.).

Ajoutons que, sous le régime socialiste, il s'est opéré une osmose entre pouvoirs publics et organisations sociales par le biais des partis de gauche. Désormais il est clair que, sans le soutien de la puissance publique, les syndicats n'existeraient plus.

Et l'État ? Est-il encore en mesure de jouer son rôle d'arbitre ? Certainement pas car, avec près de six millions de salariés placés sous son contrôle, il est devenu le premier employeur de France. Il dirige des pans entiers de la banque, de l'industrie et du commerce et, au travers de la législation économique et sociale, il fait la pluie et le beau temps dans les entreprises.

Que reste-t-il alors du beau schéma d'école hérité du marxisme : patronat contre syndicats sous l'arbitrage de l'État ? Plus grand-chose en vérité puisque l'État est omniprésent, à la fois derrière les syndicats et derrière le patronat, et qu'il définit les règles du jeu social. N'est-ce pas lui qui, dans les coulisses du théâtre de marionnettes qu'est désormais la vie sociale, tire les ficelles du spectacle ? La Sécurité sociale, par exemple, est en principe gérée de façon paritaire par les partenaires sociaux, mais qui peut encore prétendre que ce n'est pas l'État qui mène la danse ?



Bernard Attali, président d'Air France, ici avec Michel Delebarre, ministre des Transports, le 18 juillet 1989, à la sortie de la réunion des chefs d'entreprises nationalisées à Matignon. Haut patronat et personnel politique ne font plus qu'un aujourd'hui. De même que la plupart des politiciens, Bernard Attali est un ancien élève de l'ENA et un ancien fonctionnaire (il fut chargé de mission au commissariat au Plan entre 1972 et 1974, puis nommé à la DATAR). Le retour au social supposera aussi de désengager l'État du secteur économique pour qu'il se consacre efficacement à sa mission principale de justice et de sécurité, l'accomplissement de cette double tâche étant un préalable à une vraie justice sociale.

Le schéma social que propose le socialisme est donc totalement obsolète. De nouveaux antagonismes se sont manifestement substitués aux clivages anciens.

L'établissement en accusation

Ainsi la bourgeoisie capitaliste et le patron mythique, honnis et vilipendés par les marxistes, n'existent-ils plus en tant que réalités sociales. Et s'il fallait aujourd'hui désigner une nouvelle "classe d'exploiteurs", ce serait d'abord celle des nomenklaturistes de l'établissement qui, dirigeant l'État et toutes ses succursales, sont directement responsables des difficultés sociales des Français.

N'est-ce pas précisément chez les fonctionnaires, c'est-à-dire dans les secteurs placés sous le contrôle de l'administration, donc de l'État, que l'on trouve aujourd'hui beaucoup de catégories de personnel parmi les plus mal rémunérées au regard de leur mission : infirmières des hôpitaux, enseignants, militaires, etc. ?

C'est aussi l'État, ne l'oublions pas, qui ponctionne largement les salaires. Ainsi, lorsqu'un ouvrier de Peugeot gagne six mille francs, l'entreprise en verse en réalité onze mille, les cinq mille francs de différence entrant directement dans la caisse de l'État ou de ses succursales.

Quant aux plus bas salaires, ils sont le produit de la politique de l'État en matière d'immigration. C'est en effet la présence massive d'étrangers souvent clandestins qui tire vers le bas les rémunérations les plus modestes : comment augmenter le Smic quand un "coolie" pakistanais "se loue" cinquante francs la journée au confectionneur du Sentier ?

Notons enfin que c'est encore l'État qui opère sur les petits commerçants, les artisans, voire les petites entreprises, des prélèvements fiscaux et sociaux souvent disproportionnés par rapport à leurs gains, ne leur laissant pour vivre que des revenus médiocres.

Pour la classe ouvrière, il ne s'agit plus de savoir si elle est encore exploitée par le grand patronat car, en réalité, c'est à l'État socialiste que les Français doivent désormais la plus grande part de leurs difficultés dans le domaine social.

Paradoxalement, la situation de la France est aujourd'hui plus proche, toute proportion gardée, de celle des pays de l'Est que de celle qu'elle connaissait au siècle dernier. Le clivage ne se situe plus entre une classe ouvrière et une classe de capitalistes bourgeois, mais entre le peuple et la nomenklatura. Et M. Tapie apparaît bien comme le symbole de cette mutation : il peut être à la fois patron et socialiste puisqu'il est l'un des chantres de l'établissement.

Aujourd'hui, il importe donc de ne plus désigner le patronat comme l'obstacle au progrès social mais plutôt l'établissement socialiste.

Une nouvelle politique sociale

En second lieu, il convient de redéfinir l'objectif de la politique sociale.

Pour les socialistes, il s'agit assurément de multiplier les mécanismes sociaux de redistribution autoritaire des revenus. Outre qu'il pénalise les entreprises en les accablant de charges et de taxes de toute nature et nuit à la productivité et donc à l'expansion économique, ce procédé est socialement archaïque dans la mesure où il place les Français sous la tutelle de l'État et les réduit à la condition de quémandeurs et d'assistés.

A l'inverse, une politique sociale non socialiste doit viser à réduire les mécanismes d'assistance et à permettre progressivement à un nombre croissant de travailleurs de vivre dignement du revenu de leur travail sans l'aide de la puissance publique. Il ne s'agit donc pas d'abandonner à leur sort les Français les plus pauvres mais au contraire de les aider en veillant à ne pas faire d'eux de perpétuels assistés.

De fait, le progrès ne réside pas dans le développement des prestations sociales, comme le croient les socialistes : il consiste à les rendre inutiles.

Pour cela, il convient notamment de relever les bas salaires et de lutter contre le chômage.

La revalorisation des bas revenus nécessite le départ des immigrés. Leur présence exerce en effet une pression à la baisse sur les salaires et autorise les employeurs à continuer d'offrir des postes de travail de qualité médiocre alors que l'inversion des flux migratoires les conduirait à améliorer la productivité et la qualité des emplois ainsi qu'à relever leurs rémunérations, permettant ainsi à des Français de les occuper.

Cette évolution serait encouragée par un plan de revalorisation du travail manuel, tant à l'école que sur le marché de l'emploi. Fabriquer 80 p. cent de bacheliers n'a pas de sens en soi. Car ce n'est pas dans un diplôme qui se dévalorisera à mesure qu'augmentera le nombre de ses titulaires que réside la dignité du travail, mais bien plutôt dans la maîtrise d'un vrai métier capable de procurer tant des satisfactions personnelles que les moyens de vivre.

Quant à la lutte contre le chômage, elle suppose à la fois, comme l'observerait M. de La Palice lui-même, que diminue le nombre des demandeurs d'emploi et qu'augmente celui des postes disponibles.

Le retour des immigrés dans leur pays d'origine permettra de réduire l'importance de la population sans emploi. Le départ des étrangers chômeurs, dont les statistiques officielles estiment le nombre à plus de cinq cent mille, ajouté à celui des immigrés qui disposent actuellement d'un emploi, entraînera une baisse considérable du taux de chômage. Certains contestent le lien entre immigration et sous-emploi. Rappelons-leur que les études les plus sérieuses montrent que trois postes libérés par des immigrés permettent en moyenne à deux de nos compatriotes de retrouver du travail [1].

Dans un tout autre domaine, l'instauration d'un véritable revenu maternel d'au moins six mille francs par mois libérera sans doute plus de cinq cent mille postes de travail actuellement occupés par des femmes qui choisiront de se consacrer à plein temps à l'éducation de leurs enfants.

Ces mesures de réduction de la demande d'emploi peuvent donc, par un simple effet mécanique, réduire le chômage d'un tiers, voire de la moitié, de ses effectifs déclarés.

Quant à l'autre moitié des chômeurs, ils pourraient bénéficier de la création de postes de travail supplémentaires. Ces créations ne seraient pas le fait des grandes sociétés, encore très souvent en sureffectifs, mais bien plutôt celui des petites et des moyennes entreprises, des artisans ou des professions libérales qui, pour beaucoup, ne manquent pas de travail mais n'embauchent pas en raison du poids des charges, des règlements et des impôts. Un allégement considérable de ces contraintes devrait jouer prioritairement en faveur des PME ainsi que des entreprises individuelles et serait de nature à provoquer assez rapidement une augmentation importante des offres d'emploi. La réduction des charges limiterait certes les possibilités de l'État en matière de prestations sociales, mais beaucoup de celles-ci seraient corrélativement rendues inutiles par l'augmentation des bas salaires qu'autoriserait cette diminution des prélèvements fiscaux et sociaux sur les entreprises.

Ainsi pourrait être mise en œuvre une nouvelle logique qui, à flux financiers constants, consisterait à faire transiter les revenus globaux des personnes non pas par le double canal du salaire et des prestations d'assistance, mais par le truchement quasi exclusif du salaire. Un système qui entraînerait une plus grande efficacité économique et aurait surtout le mérite de restaurer l'autonomie et la dignité des personnes.

Pas de fraternité sans communauté

Pour le reste, la nouvelle politique sociale doit reposer sur trois principes fondamentaux : la fraternité, la justice et l'enracinement.

La fraternité, tout d'abord, renvoie à la notion de communauté.

La politique socialiste, qui pratique, au nom d'une solidarité abstraite, la redistribution autoritaire des revenus, a échoué. En effet, sa politique sociale n'a pas renforcé les liens entre les Français et pas plus la cohésion sociale que le sentiment communautaire ne s'en sont trouvés consolidés. C'est même le contraire qui s'est produit. On assiste en effet à une exacerbation de l'individualisme derrière le masque des grandes solidarités de principe encouragées par l'établissement politico-médiatique : la société s'est atomisée, le sentiment d'isolement chez les Français est allé croissant, le peuple s'est métamorphosé en une "foule solitaire".

Rien d'étonnant à cela car le socialisme a nié la dimension communautaire du sentiment de fraternité.



Laurent Fabius : il personnifie le socialisme fortuné, installé, mieux encore : ''parvenu'' à la tête de l'État. Un socialisme devenu le symbole des privilégiés et des nantis et qui croit avoir trouvé dans la défense des immigrés sa dernière justification morale au détriment de la sécurité, de l'emploi et du niveau de vie des Français. Le rôle social de l'État n'est pas d'assurer préalablement le bien-être des étrangers, mais celui de ses ressortissants : les Français. Il ne saurait y avoir de véritable justice sociale sans le rappel impératif de cette priorité.

Celle-ci, pour reprendre la définition de Littré, se définit comme la parenté entre frères et sœurs et, par extension, comme la « *liaison étroite de ceux qui, sans être frères, se traitent comme frères* ». D'emblée, la fraternité établit donc un lien de proximité : on ne peut manifester de sentiments fraternels qu'envers ceux dont on se sent proches. Les sciences de la vie, comme l'éthologie ou l'analyse socio-biologique de l'altruisme, montrent qu'à la racine du comportement amical ou fraternel, se trouve en général la perception d'une parenté. Les sentiments altruistes sont d'ailleurs d'autant plus forts qu'ils s'expriment à l'égard d'un être avec qui l'on est lié. L'enseignement de l'Évangile nous le confirme : « *Aime ton prochain* » dit le Christ, c'est-à-dire celui qui t'est proche, celui que tu côtoies.

La fraternité ne peut donc exister en dehors de la communauté. Encore faut-il pour assurer son épanouissement que celle-ci soit soudée par une identité s'appuyant sur des valeurs fortes et qu'elle soit animée par la conscience d'un destin commun.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir la fraternité déserter notre pays, précisément à l'heure où le sentiment de notre identité s'atténue et où se décompose la réalité de la communauté nationale. Tout se tient et, en ce domaine aussi, le cosmopolitisme accomplit sa mission destructrice. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est au moment même où l'exode rural coupait des générations entières de Français de leurs racines communautaires traditionnelles qu'a pris naissance, au XIXe siècle, l'idéologie de la lutte des classes.

La solidarité obligatoire, collective et égalitaire est l'enfant naturel du marxisme et du cosmopolitisme. Pour que renaisse une fraternité véritable, il faut donc faire revivre les communautés qui fondent notre identité, à commencer par la communauté nationale.

La préférence nationale : un impératif

Pour y parvenir, il faut commencer par faire prévaloir le principe essentiel de préférence nationale sans lequel l'idée même de fraternité française n'a pas de sens. En effet, la fraternité, contrairement à la solidarité, ne peut être universelle. Elle ne peut exister s'il ne s'établit pas une distinction, une hiérarchie naturelle entre ceux qui appartiennent à la communauté et les autres. La fraternité implique le sentiment de préférence : « *Parmi tous les hommes, je préfère mes frères, c'est vers eux que se tourneront d'abord mes sentiments altruistes, c'est à eux qu'iront en priorité ma sollicitude et mon aide.* » Quoi de plus naturel ?

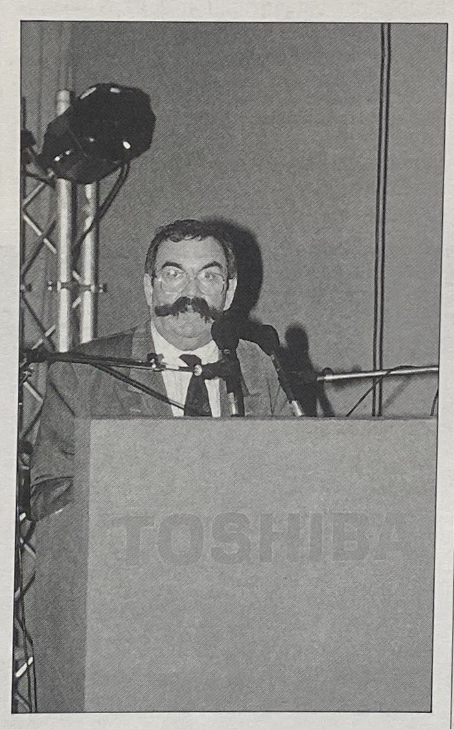
Comment peut-on assimiler à une forme de xénophobie, voire au racisme, le principe de la préférence nationale, alors qu'il s'analyse comme l'expression privilégiée de la fraternité entre concitoyens ?

En refusant d'affirmer cette légitime préférence pour son prochain, l'établissement révèle à quel point la notion de communauté lui est devenue étrangère : il a manifestement perdu le sens de ses devoirs vis-à-vis de ses compatriotes.

Au plan doctrinal, Rousseau lui-même avait compris, déjà à son époque, que cette préférence est un sentiment naturel et légitime : « *Voulons-nous que les peuples soient vertueux ? Commençons par leur faire aimer la patrie : mais comment l'aimeront-ils si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour les étrangers et qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne*[2] ? »

Face aux aléas de l'existence et aux problèmes posés par la conjoncture économique, les Français doivent en effet se soutenir les uns les autres et bénéficier avec les Européens d'une priorité sur les étrangers : la préférence leur sera donc accordée pour les emplois et pour les logements sociaux. De même, en cas de restructuration économique, les étrangers seront licenciés avant les Français de même qualification. Les prestations sociales obéiront à la même logique : les allocations familiales destinées à encourager la natalité française seront réservées aux familles françaises, et l'aide sociale, dont les immigrés, même clandestins, bénéficient actuellement sans contrôle, sera réservée prioritairement aux Français du quart monde.

Tel est l'impératif que nous dicte la fraternité française. Impératif bien naturel et dont l'esprit général prévaut dans la législation d'un certain nombre de pays, y compris dans le tiers monde.



Jacques Chérèque : nommé par ses amis socialistes préfet de Lorraine chargé du redéploiement industriel, de la formation et de l'emploi. Passé de la CGC à la CFTC puis à la CFDT, cet ancien membre du PSU puis du PS ne pouvait avoir que du talent pour les reconversions. Longtemps secrétaire général adjoint et membre de la commission exécutive de la CFDT, ce syndicaliste, comme François Guillaume ancien responsable de la FNSEA promu ministre, symbolise la collusion État syndicat. Devenues des féodalités, les grandes centrales syndicales n'ont plus pour objectif la défense des salariés mais celle de leurs propres privilèges. Elles ne constituent plus que l'une des branches de la nomenklatura de l'État-providence dont dépend leur survie. Car, de même que la classe politique n'est plus représentative du peuple, elles ne le sont plus depuis longtemps des salariés. La réhabilitation du social devra passer aussi par un assainissement du milieu syndical.

L'égalitarisme ennemi de la justice

Quant à la nécessité de justice, elle s'oppose à l'obsession égalitariste des socialistes. Obsession qui constitue l'alpha et l'oméga de leur politique sociale car il s'agit pour eux non seulement de l'égalité des droits ou de l'égalité des chances, dont d'ailleurs personne ne conteste la nécessité, mais aussi de l'égalité des situations dans la droite ligne de Proudhon qui écrivait : « *L'égalité des conditions, voilà la sanction de cette loi.* »

Et, pour atteindre cet objectif, la doctrine socialiste n'a qu'un mot d'ordre : partager, c'est-à-dire organiser la redistribution obligatoire des revenus. Comme le dit M. Mitterrand, « *la loi de la solidarité sociale, économique et culturelle* », c'est « *la loi de l'honnête partage*[3] ».

Ainsi la boucle est bouclée, la politique sociale des socialistes ne visant, au nom de la solidarité, qu'à niveler les situations personnelles par le partage autoritaire et collectif des revenus.

Pour les idéologues de gauche, la seule façon de créer une société fraternelle est de contraindre les hommes à l'égalité. Plus grande serait celle-ci, plus forte serait la justice.

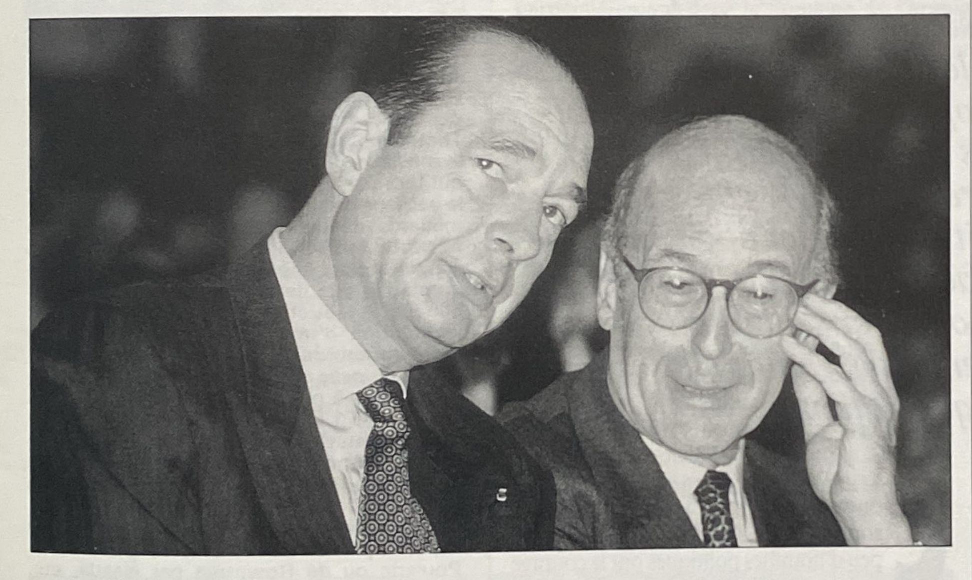
Or c'est tout le contraire qui se produit : c'est l'égalitarisme qui crée l'injustice. Car enfin, lorsque le travailleur et le paresseux, l'entrepreneur et le parasite, le doué et le médiocre, celui qui sait et celui qui ne sait pas sont traités de la même façon, lorsque les hommes, quels que soient leurs mérites et leurs talents, reçoivent tous la même rétribution et ont tous droit à la même considération, lorsqu'une récompense identique est accordée à des résultats inégaux, où est la justice ?

Bien loin de ce "meilleur des mondes" voué à l'échec, la véritable justice exige une juste correspondance entre le niveau de rémunération et le niveau de responsabilité dans la société. Il est en effet indispensable que les personnes qui exercent un métier ayant nécessité une formation poussée et qui assurent des fonctions importantes profitables à la communauté nationale soient rémunérées et considérées en conséquence. Ce n'est pas le cas actuellement de certaines professions, comme les métiers de santé, de justice, l'enseignement, les militaires, les agriculteurs, etc. Comment s'étonner que des manifestations de colère éclatent dans ces milieux alors que l'on sait que l'équilibre social exige qu'il s'établisse une juste hiérarchie des valeurs dans le système des revenus ?

Chacun doit trouver sa place dans la société et la juger juste et légitime au regard



« Pendant vingt ans, la droite n'a eu qu'un désir : plaire à la gauche, la séduire en lui ressemblant le plus possible. » Cette réflexion de Jean Dutourd à propos de la politique menée par le RPR et l'UDF avant l'accession de la gauche au pouvoir en 1981 rappelle en effet que la droite institutionnelle n'a pas fait autre chose que pratiquer, quand elle exerçait son autorité sur le pays, un ''socialisme rampant''. Comme la gauche, elle a confondu la justice sociale avec le mythe égalitariste. La ''nouvelle société'' chère à Chaban, le ''travaillisme à la française'' vanté par Chirac et le ''libéralisme avancé'' prôné par Giscard n'ont fait que renforcer l'État-providence et accentuer le nivellement, source d'injustice et de chômage. Une politique vraiment sociale ne doit pas avoir pour objectif l'égalité mais la fraternité.



de son travail et de ses talents. Cette condition est sans doute l'une des clefs de la justice sociale et de l'harmonie nationale.

Famille et patrimoine : conditions de l'enracinement

Cependant l'objectif que nous avons précédemment défini sera d'autant plus facilement atteint qu'aura été encouragé l'enracinement des citoyens. Tout homme a besoin de disposer des cadres par rapport auxquels il peut se situer, chacun doit pouvoir se rattacher au monde matériel par des repères auxquels il soit indissolublement lié. C'est d'ailleurs à ce besoin que font référence l'instinct territorial et celui de propriété qui lui est rattaché. L'expression de ces instincts est essentielle pour l'épanouissement des hommes et pour l'équilibre social. C'est la possession d'une portion de sol qui aide ceux-ci à trouver leur place sur cette terre et leur offre la possibilité de perdurer par delà les âges grâce aux marques tangibles qu'ils y ont laissées. A cet égard la propriété est aussi nécessaire aux hommes qu'un territoire l'est à un peuple.

Mais cet enracinement, nous y insistons, doit être tout autant sinon davantage le fait de la famille. Car un homme sans famille est un être déraciné. La famille constitue en effet le premier maillon de la chaîne qui assure la transmission de notre héritage culturel d'une génération à l'autre. C'est aussi en elle que chacun trouve, en premier et en ultime recours, aide et assistance en cas de difficulté.

Le renforcement de la famille constitue donc un axe prioritaire de la politique sociale. C'est pourquoi nous sommes partisans de la préférence familiale. Les familles françaises (au sens strict : parents et enfants) doivent être les bénéficiaires privilégiées des initiatives sociales, non pas dans une perspective de redistribution des revenus mais en vue de les favoriser par rapport aux autres catégories de la population. A cet égard, le revenu maternel, qui permet aux mères de famille de choisir librement, sans contrainte financière, entre l'activité professionnelle et l'éducation à plein temps des enfants, est une pièce maîtresse de notre projet social.

De même, la constitution des patrimoines familiaux est à encourager pour tous les Français, quel que soit leur niveau de revenu. Quoi, en effet, de plus naturel que de pouvoir transmettre à ses enfants les fruits d'une vie de labeur ?

C'est dans le même esprit que doit être généralisé, par une grande politique de propriété populaire, l'acquisition des logements sociaux par leurs locataires français. C'est aussi tout le sens du capitalisme populaire que nous souhaitons mettre en place.

Par obsession égalitariste, les socialistes cherchent, on le sait, à détruire les patrimoines alors que nous pensons qu'il faut au contraire assurer et faciliter leur transmission d'une génération à l'autre. La dignité et l'autonomie des personnes, de même que la cohésion des familles, passent par la reconstitution de génération en génération des patrimoines familiaux.

Retour à la dignité et à l'autonomie

Il n'était pas question ici de pénétrer plus avant dans le détail des mesures concrètes mais d'exposer les grands axes autour desquels le social doit être repensé pour demain.

Une politique sociale non socialiste rejette l'étatisme, l'assistance, la massification, l'égalitarisme, la spoliation et vise à assurer l'autonomie et la dignité des personnes au sein de la communauté nationale en dehors de laquelle elle ne saurait avoir de sens.

Nous voulons pour cela la préférence nationale comme pleine expression de la fraternité française. Nous voulons aussi la vraie justice sociale, celle qui est à même d'assurer à chacun sa juste place dans la société. Nous voulons enfin rendre effectif l'enracinement des êtres par la promotion des familles et de leur patrimoine.

Sous ces conditions, les Français, libérés d'un État oppressif et niveleur enfin rendu à sa mission primordiale de protection des personnes dans la communauté, pourront tous retrouver leur dignité d'hommes libres.

Notre société a changé de visage, aussi est-il grand temps de repenser le social et de le réinsérer dans le principe même sans lequel il n'est qu'illusoire tâtonnement et conjoncturelle improvisation : ce principe architectonique c'est le national. ■

---

1. Voir les analyses du conseiller d'État honoraire Jean Mottin, *les Immigrés et l'Emploi* (Litec).
2. *L'Encyclopédie*, 1755, article ''Économie politique''.
3. *Le Monde*, 16/04/1987.

Les limites du thatchérisme

par Pierre de Meuse

Les êtres de caractère suscitent toujours des réactions tranchées. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la cote de Margaret Thatcher était élevée dans les milieux de la droite française qui voyaient en elle, et à juste titre, un symbole de fermeté et de courage en pleine époque de démission. Aussi son départ a-t-il dû être salué avec soulagement par les eurocrates de Bruxelles auxquels elle était seule à s'opposer. Mais pour concevoir une politique il faut plus que de la fermeté et le thatchérisme ne doit pas faire illusion. A côté de ses aspects positifs, il dissimulait en effet un alignement de l'Angleterre sur les intérêts américains, une passivité face aux entreprises cosmopolites et se limitait par trop aux lois de l'offre et de la demande, toutes choses qui ne constituent pas une politique nationale.



Adam Smith (1723-1790), théoricien du libre-échange et de la loi de l'offre et de la demande. Il a été la référence de Margaret Thatcher pour le meilleur et pour le pire. Pour le meilleur : la politique de dénationalisation qui fera passer sept cent mille salariés dans le secteur privé et rapportera près de trente milliards de livres (trois cent milliards de francs) au trésor anglais, la mise au pas des syndicats par l'abolition de la *closed shop* qui donnait à ces derniers le monopole d'embauche, la réduction du train de vie de l'État, la création d'un capitalisme populaire, la restauration de la puissance économique anglaise avec des gains de productivité proches de 5 p. cent, enfin la diminution du chômage à 1,8 million en 1989. Pour le pire aussi : ce redressement s'est accompagné d'une grande braderie des entreprises anglaises au profit de l'étranger, qu'il s'agisse de la quasi-totalité du secteur automobile, d'ICL passé aux mains de Fujitsu, de Plessey racheté par Siemens, de RTZ par Rhône-Poulenc ou de Rowntree par Nestlé, etc. Fallait-il aller aussi loin ? L'avenir le dira.



Comment soustraire tout un peuple à son déclin ? Cette question, que bien peu d'hommes politiques ont le courage de se poser et qui représente la quintessence du combat que la droite nationale mène en France, a été soulevée outre-Manche par un homme d'État de première importance : Margaret Thatcher.

Reconnaissons-le lui : avec opiniâtreté et énergie, elle a inscrit dans son programme, malgré le mépris haineux des "intellectuels" de son pays, le retour aux vieilles vertus, le recouvrement de la puissance et le culte de la gloire passée. D'autres, qui se prétendent "de droite", sont si prompts au renoncement ! Cela dit, les belles intentions, fussent-elles servies par le courage, ne suffisent pas pour faire rebondir une nation dans l'histoire.

A l'heure du bilan, il est juste de rappeler qu'une expérience qui échoue est intéressante dans la mesure où elle est porteuse de leçons. Au-delà des éloges ou du pamphlet, il faut en effet se demander ce qui a empêché Mme Thatcher, malgré ses qualités, d'atteindre le but qu'elle se fixait, alors qu'elle n'a manqué ni de temps ni de moyens puisqu'elle est restée au pouvoir sans interruption de 1979 à 1990, battant ainsi tous les records de longévité politique du siècle, devant Herbert Henry Asquith, premier ministre libéral de 1908 à 1916.

L'essor économique n'est pas la panacée

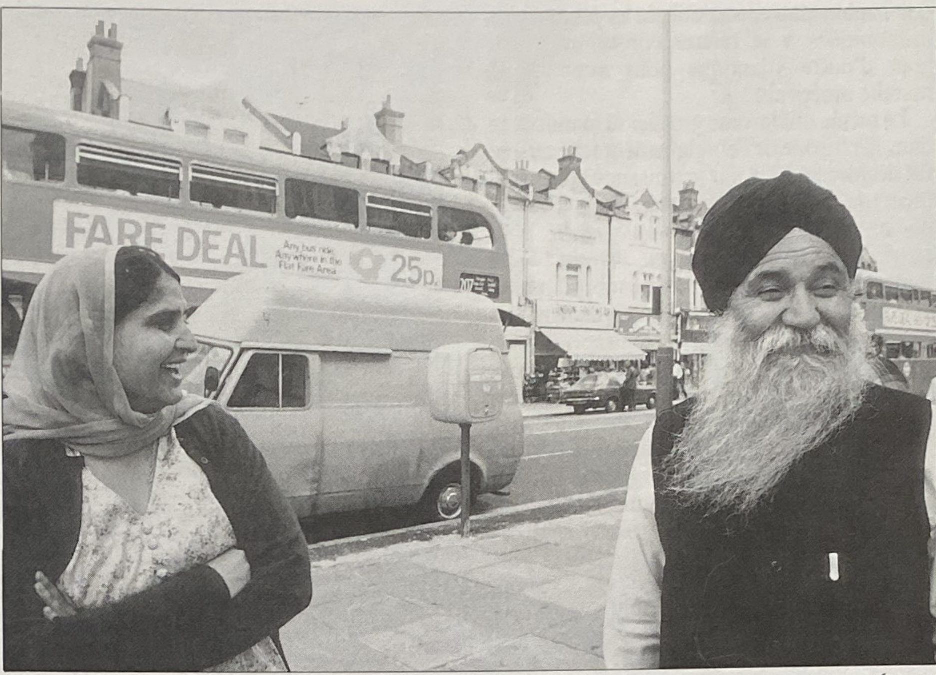
Force est de constater que son approche de la question était erronée, indépendamment de tous les espoirs qu'elle a suscités, jusques et y compris dans les rangs de la droite nationale en France.

La première grande erreur de Mme Thatcher est d'avoir posé comme une certitude que le rétablissement des lois du marché suffirait à relancer la machine de la tradition britannique

en recréant une structure sociale conquérante, suivant en cela un schéma que Marx avait emprunté aux grands théoriciens du libéralisme britannique.

Lorsqu'elle est arrivée au pouvoir, il y a onze ans, l'économie du pays était étouffée par le double poids d'habitudes sociales peu favorables au travail et de syndicats tout-puissants. Deux gouvernements conservateurs et deux gouvernements travaillistes s'étaient brisé les dents sur le pouvoir de ces derniers, sans parvenir à desserrer l'étau qui étranglait tout effort de production. Le système de la *closed shop*[1] permettait aux syndicats de compter dans leurs rangs 50 p. cent des salariés. Quant au parti travailliste, il était attaché à un ouvriérisme archaïque et noyauté par des communistes et des trotskistes.

En moins de six ans, Margaret Thatcher allait appliquer son programme économique sans que rien ne lui résistât : monétarisme, libéralisme à la Stuart Mill (la main invisible qui ajuste l'offre à la demande est la providence de tous) et promotion d'une nouvelle "classe moyenne" par l'abolition de la classe ouvrière et la soumission des classes supérieures. Comme l'écrit Philippe Daudy, « *tous propriétaires, tous actionnaires, tous entrepreneurs, les nouveaux Britanniques ressusciteront les splendeurs aventureuses du passé*[2] ».



Le thatchérisme est caractérisé par le retour à une grande fermeté dans les rapports d'État à État. La dame de fer ne transigeait sur rien aussi bien en Europe qu'aux Malouines lorsque l'honneur ou les intérêts supérieurs de l'Angleterre en tant que nation se trouvaient mis en cause. Et on ne peut que l'en féliciter. Mais cette intransigeance n'était pas sans faiblesse, plus particulièrement dans le domaine de l'immigration qui est allée en se développant avec la constitution de véritables enclaves étrangères. Margaret Thatcher n'a-t-elle pas donné l'autorisation à cinq cent mille Chinois de Hong Kong d'acquérir la citoyenneté britannique ? Ici, des immigrés pakistanais.

Le chemin de la récession

En attendant ce retour de moins en moins probable, la société a vu éclore des îlots de pauvreté dignes des *workhouses* peints par Dickens, tandis qu'une couche de parvenus affichait un luxe insolent sur fond de spéculation immobilière. Si, dans une première étape, de 1985, date de l'impitoyable victoire du Premier ministre sur les mineurs, à 1989, la Grande-Bretagne a connu un essor économique réel, avec le taux de croissance le plus fort d'Europe et un gain annuel de productivité de 5 p. cent, les choses commençaient déjà à se gâter. L'inflation, ce mal bien britannique, a atteint le niveau record de 11 p. cent[3], tandis que les taux d'intérêt dépassaient 15 p. cent, dans une atmosphère de ralentissement dramatique de l'expansion. Certes, de tels indicateurs ne sont que des signes et ils ne suffiraient pas à condamner le thatchérisme si, justement, il ne s'y était pas enfermé. En faisant du succès économique la clef unique de la renaissance nationale, les conservateurs ont disloqué le fragile tissu social britannique sans créer de nouvelles solidarités. La "dame de fer", pour rappeler le sobriquet ridicule dont une presse peu imaginative l'avait affublée, aurait bien fait de méditer la phrase célèbre du baron Louis à Louis XVIII : « *Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances.* » C'est qu'en effet les lois du marché ne sont pas seulement intérieures mais européennes et mondiales.



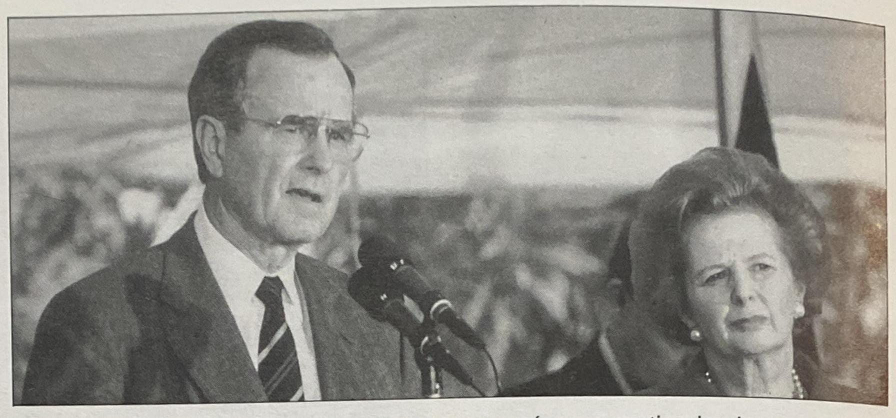
François Mitterrand aurait dit de Margaret Thatcher qu'elle avait « *la bouche de Marylin Monroe et le regard de Caligula* » (*le Figaro*). Cette amabilité en dit long sur les inimitiés qu'elle pouvait susciter. C'est que Margaret Thatcher, à l'inverse du personnel politique français et de son "illustre" détracteur, n'avait pas pour unique souci de plaire ou de soigner son image médiatique. Elle était tout le contraire d'un démagogue. Céder devant la pression de la rue n'était pas son genre, pas plus que négocier avec des lycéens. Sur cette photo : les manifestations contre la *poll tax*.

Logique avec son libéralisme, Margaret Thatcher s'affirmait donc libre-échangiste, oubliant que le temps est loin où l'Angleterre ouvrait les marchés extérieurs à coups de canon tout en se fermant hermétiquement à tous les produits qui ne lui donnaient pas l'avantage. Il en est résulté un bradage inouï des entreprises britanniques aux acheteurs et spéculateurs étrangers, et notamment japonais. Commme le disait Edward Heath, « *l'on considère comme une bonne affaire de vendre l'argenterie de famille* ». Pour favoriser la rentrée de devises, le gouvernement anglais a même autorisé le montage de pièces automobiles venues du Japon, permettant par une simple vente d'étiquettes de tourner les réglementations par lesquelles l'Europe se protège de la concurrence des produits nippons. Ces expédients ne peuvent cependant masquer le fait que l'économie de la Grande-Bretagne a de nouveau pris le chemin de la récession. Bien avant la récente crise pétrolière, son commerce extérieur connaissait même le plus fort déficit de toute l'Europe.

Il n'est au demeurant pas étonnant que le gouvernement conservateur ait entendu appliquer le même économisme de principe à l'éducation et à la création artistique. Ainsi le cinéma, par exemple, ne bénéficia que de subventions dérisoires, malgré des talents et des styles éblouissants — *les Chariots de feu* ou *Chambre avec vue* pour ne citer que ces deux films —, ce qui non seulement permit aux productions américaines d'exercer leur

domination mais encore obligea les productions britanniques à se référer constamment au goût d'outre-Atlantique pour atteindre le marché américain.

Le même utilitarisme grossier se manifestera dans la réforme de l'enseignement telle qu'elle fut décidée en 1988 par le troisième gouvernement de Margaret Thatcher. Sous couvert d'« *un volontarisme patriotique marié à la religion des forces vives du marché*[4] », la réforme tentera d'instaurer une subordination la plus grande possible de l'enseignement aux besoins à court terme des entreprises. On sentait là chez les thatchériens l'attirance pour le modèle japonais qui applique avec succès ce système depuis cinquante ans, mais avec une culture totalement différente, sous-tendue par des valeurs étrangères à l'utilitarisme. Une telle mesure pourra-telle arrêter la fuite des cerveaux et surtout relever le niveau de culture de toute une jeunesse laissée pour compte après un échec scolaire — échec que la sélection ne fera que précipiter —, de ceux que l'on nomme les *school leavers*, ces jeunes gens pleins de fatalisme que n'effleure même pas l'idée de se faire une "place au soleil" ? On comprend pourquoi le leader travailliste Neil Kinnock, quoique bien médiocre, était sûr d'être entendu quand il affirmait à Blackpool, le 1er octobre 1990, que le système d'éducation était en crise : « *Le gouvernement se conduit avec les écoles comme si elles étaient des laboratoires pour tester ses théories d'ingénierie sociale, ce qui disloque, divise et démoralise les enfants, les parents et les établissements.* »



Margaret Thatcher a été la seule à tenir tête aux menées supranationales des eurocrates de Bruxelles mais, d'un autre côté, elle a aligné de manière systématique la politique étrangère de son pays sur celle des États-Unis, au point d'en faire une sorte de satellite de ce dernier : condamnation de l'Afrique du Sud sous la pression de l'Amérique au nom des droits de l'homme, soutien sans réserve à George Bush dans sa stratégie de rapprochement avec l'URSS destinée à maintenir coûte que coûte le condominium américano-russe sur le monde, appui inconditionnel de ce dernier dans ses entreprises belliqueuses contre l'Irak. Sur cette photo : Margaret Thatcher en compagnie de George Bush.

Un nationalisme resté formel

Harold MacMillan disait de Margaret Thatcher qu'elle était un « *brillant tyran* » entouré de « *médiocrités* ». Faut-il alors s'étonner qu'en l'absence d'autres avis, la même approche limitée, le même prosaïsme aient été imposés de manière aussi obstinée dans les domaines de l'identité nationale et de la politique étrangère ? Deux domaines qui échappent en effet à la sphère du mesurable et qui mettent en cause un élément difficile à cerner pour un Britannique : celui de projet.

S'agissant de l'identité, la Grande-Bretagne est à la fois la métropole d'un empire morcelé et l'union de quatre peuples différents. Une approche nationaliste exige une redéfinition du pays, analogue, quoique inverse, à celle qui vit la naissance du concept de "Britannia" au début du siècle précédent. Cependant, pour un esprit énergique comme celui de Mme Thatcher, tout réexamen de l'héritage, tout inventaire restait sacrilège. Si bien que le nationalisme de cette dernière, déjà étroitement anglais, demeurera essentiellement formel.

Ainsi, à l'égard de l'immigration, malgré le Nationality Act de 1981 qui écarte théoriquement « *toute personne qui n'est pas étroitement liée au Royaume-Uni, aux îles Normandes et à l'île de Man* », ce gouvernement conservateur s'est révélé tout aussi incapable que ceux des autres États d'Europe à arrêter à ses frontières le flot d'immigrants jamaïcains, pakistanais ou nigérians, de ces populations qui forment des ghettos bien plus étanches et bien plus dangereux que ceux que nous connaissons en France. Paralysé par son adhésion à l'idéologie des droits de l'homme, le thatchérisme reste impuissant sur ce point essentiel.

Une telle pusillanimité tranchait avec la xénophobie quasi hystérique dont pouvaient faire preuve les thatchériens, et les membres du gouvernement eux-mêmes, lorsqu'ils abordaient la question des relations avec les peuples européens pourtant plus proches. Toute la morgue de la vieille Angleterre trouvait là matière à s'exprimer sans mélange, l'Europe n'étant à ses yeux qu'un marché qu'il faut exploiter sans scrupules, les Allemands la seule vraie menace dont il faille se méfier et le peuple qu'il faut repousser comme du temps de Churchill, selon l'ex-ministre du Commerce extérieur[5]. Quant aux Français, ils étaient considérés comme « *des professionnels de la capitulation, toujours prêts à collaborer avec leur vainqueur* ». En ce domaine, le manque d'imagination de Margaret Thatcher était manifeste.

Le fantasme de la Seconde Guerre mondiale

Ainsi la politique étrangère thatchérienne ne fut pas déterminée par le choix entre l'ami et l'ennemi, ni par la recherche d'une fructueuse médiation internationale. En réalité, tout se passait comme si le gouvernement britannique reproduisait indéfiniment, en guise de politique étrangère, la dialectique conflictuelle de la Deuxième Guerre mondiale, celle qui, précisément, a vu la fin de la puissance britannique. Qu'on en juge : Saddam Hussein n'est qu'un « *nouvel Hitler* » contre lequel "Maggie" propose, le 1er octobre, de réunir un tribunal international pour juger ses « *crimes* ». Le premier secrétaire de l'ambassade de Grande-Bretagne à Koweït, Donald MacCaulay, est sûr d'être approuvé par son gouvernement quand il déclare avoir acquis une mentalité de résistance "Blitz". L'esprit conservateur britannique est incapable de penser les relations internationales sans se rejouer à lui-même le psychodrame de la guerre, avec sa défense passive, son Yalta et, bien sûr, son Nuremberg.

Mais c'est sans doute dans ses rapports avec l'Amérique que la politique thatchérienne s'est montrée le plus conventionnelle en plaçant systématiquement l'Angleterre à la remorque des États-Unis et en allant jusqu'à réduire le rôle de son pays à celui de simple comparse. On l'a bien vu dans la crise du Golfe où le protégé de l'Angleterre, le Koweït, a servi d'appât dans le piège tendu par les Américains à l'Irak, sans que celle-ci retire de l'affaire autre chose que des miettes. De même, Margaret Thatcher a été obligée par son Big Brother de faire bonne figure à Gorbatchev et d'abandonner les Baltes à leur triste sort. Voici la Grande-Bretagne devenue une sorte de porte-avions américain au large de l'Europe ! Comme il est loin le temps du « *Rule Britannia !* »

L'expérience thatchérienne, quels que soient ses mérites par ailleurs, aura prouvé que l'on ne peut lutter contre la social-démocratie en adhérant à ses valeurs éthico-politiques, ni soigner une maladie du corps social par la seule émulation économique des individus. Il faut prendre en compte un être collectif, recréer une société holiste, ce dont sont incapables aussi bien le libéralisme pur et dur que l'affairisme.

Les successeurs de "Maggie" ne tiendront pas un langage fondamentalement différent : ils se contenteront de l'infléchir. Ce n'est sans doute pas de Grande-Bretagne que viendra le renouveau de l'Europe. ■

1. *Closed shop* : obligation contractuelle imposée au patronat par les syndicats de n'engager que des travailleurs syndiqués.
2. Philippe Daudy, *les Anglais*, Plon, 1979.
3. Au lieu de 7,4 p. cent en 1989.
4. Philippe Daudy, *op. cit.*.
5. Le ministre fut obligé de démissionner, mais ses propos expriment ce qu'un homme politique a intérêt à dire pour plaire à son électorat.



L'œuvre de Vladimir Volkoff est dominée par le drame que représenta pour les Européens la Seconde Guerre mondiale, conflit cosmique qui opposa deux univers. Dans *l'Interrogatoire*, l'un de ses héros déclare : « *La patrie, c'est la poésie incarnée ; la poésie, c'est la patrie quand elle devient Verbe.* » Tel est Volkoff : poète des patries européennes déchirées et mutilées par les idéologies totalitaires.

Volkoff

Témoin du drame européen

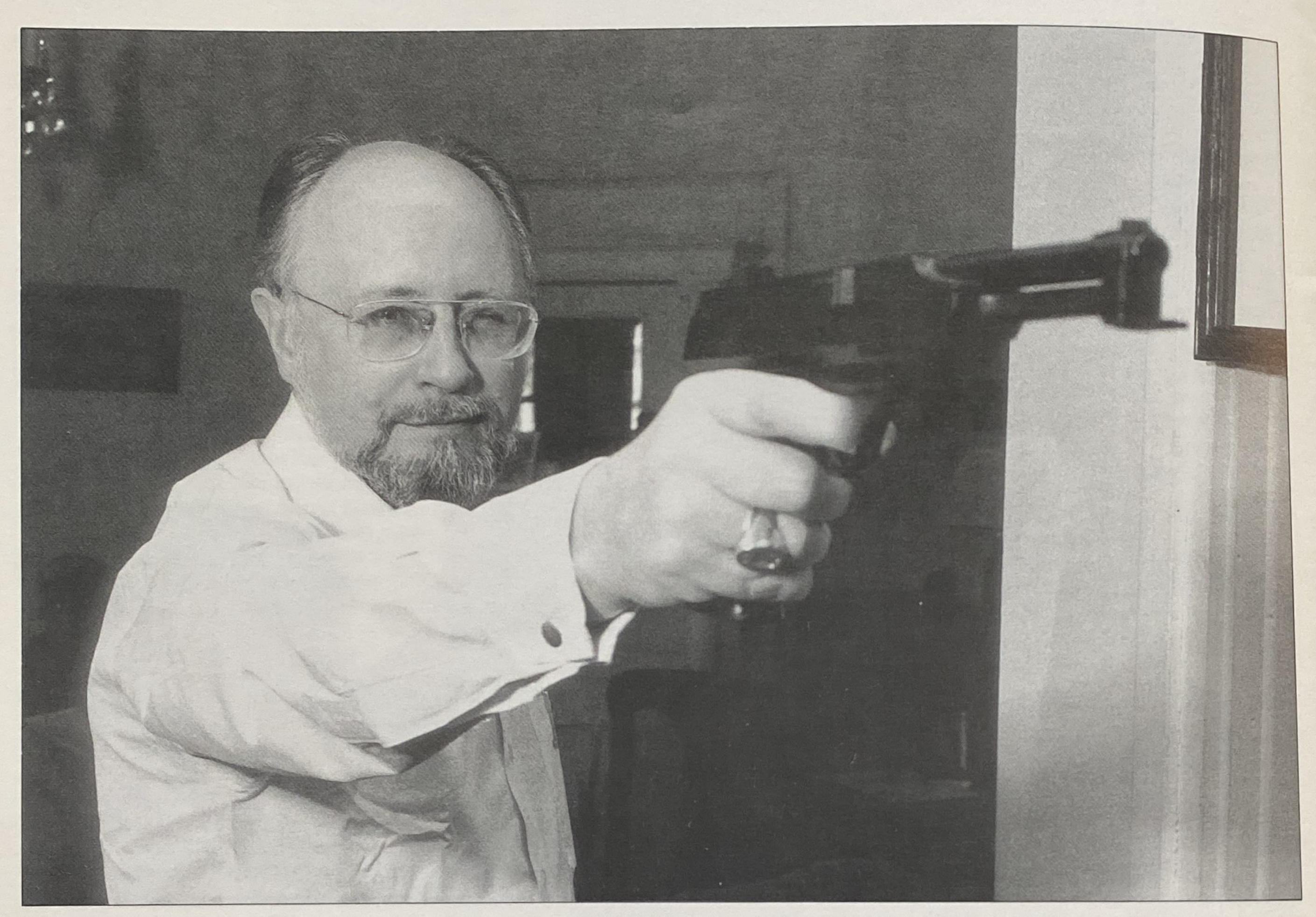
Vladimir Volkoff est bien connu de nos lecteurs. Au moins pour son œuvre littéraire, déjà très importante et presque entièrement publiée aux éditions de l'Age d'homme et aux Editions De Fallois. Car l'homme quant à lui est discret et vit une partie de l'année aux États-Unis.

Il est, dit-il, romancier avant tout. Ce qui ne lui paraît pas une raison suffisante pour émettre des avis sur tous les aspects de la politique et sur toutes les questions de société.

C'est néanmoins à un sujet d'actualité, la paix civile — terme qu'il préfère à celui de "sécurité", galvaudé par les médias — que Vladimir Volkoff a consacré son dernier roman, *le Bouclage*[1]. Un sujet à notre connaissance jamais traité en termes romanesques.

Le Bouclage réserve bien des surprises au lecteur. Le jeu en particulier y tient une grande place. Ainsi on découvre que, sous l'angle stratégique, l'histoire est construite comme une partie d'échecs, que l'auteur, lorsqu'il déclenche entre ses personnages des réactions en chaîne, semble s'être inspiré du jeu de billard, sans compter que le polo est l'exercice préféré du héros principal...

Nathalie Manceaux



Vladimir Volkoff, après l'obtention du Grand Prix du roman de l'Académie française pour son livre *le Montage* paru en 1982, photographié à Macon, petite ville américaine de Géorgie où il a choisi de vivre. *Le Montage* venait, à la suite du *Retournement*, dévoiler aux Européens toutes les techniques d'intoxication, de désinformation et d'influence utilisées par le KGB. Un jeu subtil auquel bien des critiques et des journalistes se laissèrent prendre pour le plus grand bénéfice du communisme.

Entretien avec Vladimir Volkoff

▶ *Vous connaissez très bien les techniques de montage, d'intoxication et de désinformation. Plusieurs de vos livres en témoignent. Pourquoi vous êtes-vous intéressé particulièrement à ce phénomène ?*

■ Mon point de vue est nécessairement celui du romancier. Et la question qui m'intéresse est la suivante : est-ce un bon ou un mauvais sujet de roman ? Comme on ne crée pas à partir de rien, on s'inspire de problèmes qui se posent à soi ou à la société dans laquelle on vit.

Il se trouve qu'en écrivant *le Montage*, j'ai mis le doigt sur un phénomène social, la désinformation. Et comme le sujet a passionné le public, on m'a transformé en figure de proue, en spécialiste de la lutte contre la désinformation. Mais d'autres après moi se sont penchés sur la question de manière plus compétente et plus cohérente et, en ce qui me concerne, ce chapitre est à peu près terminé.

Ce qui m'intéresse aujourd'hui, dans la même ligne, c'est la réinformation.

Car la situation dans les pays de l'Est nous permet maintenant de jouer un rôle que nous ne pouvions même pas imaginer il y a encore quelques années. J'essaie donc, avec des amis, de lancer un programme de ré-information. A l'intention des Russes en particulier. (Comme je suis d'origine russe, ils m'importent plus que les autres.) Mais ce programme devra s'étendre à tous ceux qui, pendant quarante ou soixante-dix ans, ont été privés d'information et systématiquement désinformés par leurs gouvernants.

La situation est comparable en France mais je ne peux pas passer ma vie à m'occuper de cela.

▶ *Vous qui vivez aux États-Unis une partie de l'année, avez-vous noté une évolution au sein de la société américaine ?*

■ Je ne suis pas là-bas en observateur. J'y vis parce que ma femme y est professeur. Je n'y rencontre qu'un ou deux couples d'amis. Ce pays est ma tour d'ivoire, ma Thébaïde. J'y vis parce que je n'y suis pas connu, qu'on ne m'y demande pas d'interviews... Là-bas, je vis, j'écris, je chasse, je fais de l'escrime. C'est tout. Je ne regarde pas la télévision, je ne lis pas les journaux. Non, vous voyez, je ne suis pas compétent...

Quand droits et devoirs entrent en conflit...

▶ *Parlons du* Bouclage, *votre dernier roman. Julian, administrateur d'une ville, est confronté au problème de l'insécurité. Pour y remédier, il recourt à des moyens qui vont un peu au-delà de la légalité. A quel moment estimez-vous qu'un homme politique a le droit de franchir les limites de la légalité ?*

■ A aucun moment. Mais, pour un romancier, la situation devient intéressante lorsque, comme dans la tragédie antique, ou cornélienne, les droits et les devoirs entrent en conflit.

Dans *Antigone* déjà, il y avait conflit entre les lois écrites et les lois non écrites. Les premières étaient en réalité les droits et les secondes les devoirs.

Il est vrai que, dans mon roman, un certain nombre de personnages décident, parce qu'ils sont responsables, de suivre les lois non écrites. Ces gens-là (à ne pas confondre avec le petit vigile local qui attend le malfrat avec son fusil de chasse) appartiennent à l'élite. Ils exercent des responsabilités administratives, sociales, militaires ou politiques. Et ils décident, non pas de transgresser le cadre de leurs attributions, mais d'aller jusqu'au bout de ces attributions.

▶ *Il y dans votre livre un personnage complexe : c'est don Jésus. Même le choix de son nom ne semble pas dû au hasard. Quelle est la place de ce personnage justicier dans la symbolique du roman ?*

■ Ce n'est pas un hasard en effet s'il porte ce nom. Mais, en réalité, les noms de mes personnages, comme mes personnages eux-mêmes, me sont donnés. Je ne me demande jamais comment je vais les appeler.

La place de don Jésus est un ressort de l'action. On ne peut pas mener ce genre d'action anti-criminelle sans avoir recours à la police. Don Jésus est policier. D'autre part, on ne sait pas grand-chose de sa jeunesse. Il a beaucoup servi un ancien régime autoritaire, non libéral, non démocratique, mais garant de la paix civile. Il sert maintenant tout aussi loyalement — au moins jusqu'aux dernières pages — un régime cette fois libéral, indulgent et mauvais garant de la paix civile. Toutes les sympathies de don Jésus se situent d'un côté alors que sa loyauté est de l'autre. Car il est un bon serviteur de l'État. Jusqu'au moment où quelque chose craque en lui.

Pourquoi ne pas signer un contrat avec l'État ?

▶ *Assurer la sécurité des citoyens doit être un devoir primordial pour un politique. Comment expliquez-vous que ce ne soit plus évident pour tout le monde aujourd'hui ?*

■ Je crois que la confusion — un de mes personnages évoque la question — vient du fait que, dans l'idéal, il existe deux formes de société.

Il y a celles du genre "paternel", qui précèdent le choix. Ainsi, on ne choisit pas de naître blond, blanc, français, par exemple. Dans certaines sociétés, on considère que cette situation est normale et, dans ce cas, le fils du menuisier sera menuisier, le fils du militaire militaire, etc. De telles sociétés peuvent, je le conçois, être très étouffantes.

D'autres sociétés sont fondées sur le choix. Chacun décide dans quelle société il faut vivre. Cela peut même aller jusqu'au transexuel qui refuse son sexe de naissance.

Fondamentalement, c'est dans cette ligne que se situe le contrat social dans ce type de société : il est fondé sur le choix, non sur les données.

La difficulté réside dans le fait que le contrat social ne va pas jusqu'au bout de lui-même (un de mes personnages le souligne). Car un vrai contrat ne peut exister qu'entre deux parties contractantes et consentantes.

Ainsi personne ne vous a jamais demandé si vous acceptiez de vivre dans telle société, de payer autant d'impôts, d'être passible de telle peine si, par exemple, vous empoisonnez votre mari. Par conséquent, si on poussait le contrat social à ses limites extrêmes, on n'aurait pas le droit de vous condamner pour cet empoisonnement puisque vous n'avez jamais accepté de ne pas empoisonner votre mari...

On peut donc dire que l'État moderne se livre à une sorte d'abus de confiance à l'égard du citoyen.

Ce que propose mon personnage — et on peut considérer qu'il s'agit d'une caricature —, c'est qu'à sa majorité, chaque citoyen signe avec l'État un contrat lui précisant quels sont ses devoirs et quels sont ses droits, mais aussi quelles sont les obligations de l'État à son égard.

▶ *Ce type de contrat n'est pas nécessaire dans une monarchie de droit divin...*

■ Non. Et il est également impensable dans une société "paternelle". Avez-vous signé un contrat avec votre père ?... Non, mais, quelle que soit l'éducation que vous avez reçue, vous ne niez pas l'autorité paternelle. Du fait même que vous êtes sortie des reins de vos parents, ils ont été amenés à vous élever, à vous diriger, à violer votre liberté, c'est indiscutable.

▶ *Quel est le jeu du roi dans* le Bouclage *? Car je suppose que ce n'est pas seulement parce que l'histoire se déroule en partie en Espagne qu'il y a un roi dans ce roman.*

■ Ce serait plutôt le contraire. Le roman se situe en Espagne parce que j'avais besoin d'un roi. Je sentais intuitivement que, dans cette histoire, il fallait qu'un moment de sacré descendît sur la tête de cet homme qui va choisir les lois non écrites contre les lois écrites. Il lui fallait une sorte de sacre. Il était donc indispensable qu'il fût un roi. Un roi moderne, « *le plus impuissant du royaume* » comme il le dit lui-même.

Ce personnage est le point très mystérieux où le sacré religieux et le sacré politique se recoupent.



« Le Jugement dernier m'a toujours fasciné »

▶ *Et le Jugement dernier ? C'est un thème qui parcourt tout le livre. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi ?*

■ Le Jugement dernier m'a toujours fasciné, par l'apparente contradiction qu'il renferme.

Peu de gens se sont arrêtés à cet aspect de mon livre qui me semble pourtant intéressant. J'ai voulu montrer de quelle façon le Nouveau Testament s'articule sur l'Ancien. C'est, je crois, dans la mesure où l'on accomplit l'Ancien Testament que l'on peut accéder au Nouveau.

Ce n'est que si l'on n'aime pas recevoir des claques qu'il devient intéressant de tendre la joue gauche après en avoir reçu sur la droite. Mais si l'on adore recevoir des claques, alors l'intérêt est nul. C'est à condition d'être passé par la phase "œil pour œil, dent pour dent" que l'on peut parvenir à la charité. C'est l'éthique de Paula, le personnage de mon livre qui m'a le plus séduit. S'il n'y a pas de dépassement de l'Ancien Testament par le Nouveau, rien n'est possible.

Il est vrai que le thème du Jugement dernier, qui est contredit mais non détruit par le Nouveau Testament, m'a toujours passionné.

▶ *A un moment de votre roman, on ne donne même pas aux criminels le temps de se repentir...*

■ Il m'est difficile de croire en ces termes-là... Vous vous souvenez de Hamlet qui hésite à tuer le roi parce qu'il est en prières ? S'il le tue tout de suite, le roi ira au paradis, si Hamlet laisse passer quelques minutes, le roi ira au moins au purgatoire... Pour moi, c'est une vision un peu primaire.

---

1. *Le Bouclage*, éditions De Fallois, 1990.

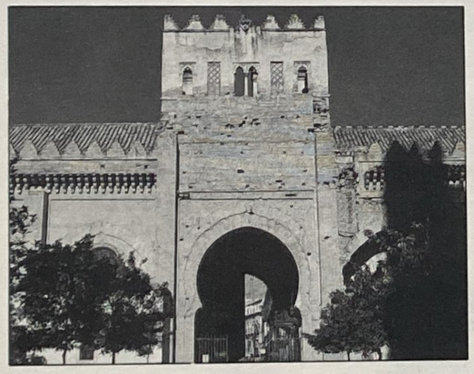
Propos recueillis
par
Nathalie Manceaux

Écrivain talentueux, Vladimir Volkoff est l'auteur de nombreux romans dont les plus célèbres composent les "humeurs de la mer", vaste fresque philosophico-sociologique. Il est aussi l'auteur d'essais, de récits et de pièces de théâtre, comme *Yalta*, tragédie ayant pour thème le dépeçage de l'Europe par Staline.

L'assimilation en échec : les Morisques

par Robert Blanc

Si les principes juridiques et moraux évoluent en fonction des modes et des idéologies, les problèmes politiques et sociaux liés aux comportements humains restent les mêmes. Il faudra plus d'un siècle — 1491-1614 — aux Espagnols pour venir à bout de la question morisque posée par la présence en Espagne d'une importante communauté musulmane. Toutes les tentatives d'assimilation ayant échoué devant la résistance de cette dernière et pour en finir avec l'insécurité qui en résultait pour le royaume, le pouvoir ne trouva plus d'autre issue que l'expulsion. Un exemple historique à méditer.



La Puerta del Perdón, la porte des Orangers : vestige de l'Islam en terre d'Europe.

Pourquoi évoquer les Morisques, ces musulmans espagnols qu'après leur reflux les envahisseurs arabes laissèrent au pouvoir des rois catholiques ? Sans doute parce que les problèmes que leur présence posa à l'Espagne catholique ne sont pas sans rappeler ceux que soulèvent aujourd'hui les immigrés musulmans en France. L'histoire ne se répète pas, dit-on avec raison, mais elle révèle parfois des constantes.

En 711, le chef arabe Tarik débarque en Europe, au pied de la montagne qui prendra son nom (djebel Tarik : Gibraltar) avec sept mille guerriers fanatisés. Invasion foudroyante, puisque, en quelques années, il aura conquis la péninsule Ibérique, à l'exception du nord montagneux, la soumettant à la dynastie des Ommeyades à laquelle succéderont celle des Almoravides, puis celle des Almohades, respectivement au XIe et au XIIe siècle. Chaque fois d'ailleurs, il s'agit de la projection militaire et politique d'un mouvement religieux, né en Afrique, renchérissant sur le précédent au nom d'un islam plus pur et plus dur. C'est cet intégrisme qui marquera de son sceau une population assez largement musulmane, d'origine maghrébine ou proprement "indigène", mais comprenant aussi des "Mozarabes", ces chrétiens qui avaient gardé leur religion tout en se pliant à la domination arabe. Une domination qui a laissé des témoignages, encore visibles, d'une civilisation assez brillante et qui se heurtera dès le départ à la résistance des autochtones.

Une menace pour l'identité espagnole

En 718, à Covadonga, dans la chaîne cantabrique, non loin d'Oviedo, trois cents montagnards espagnols écrasent une "armée" maure, marquant ainsi d'une victoire qui prendra rang de mythe fondateur le début d'une longue reconquête. Covadonga : une victoire presque aussi importante pour l'Europe que le furent Salamine en 480 av. J.-C., Poitiers en 732, Lépante en 1571, Vienne en 1683. Ce n'est qu'en 1212, à Las Navas de Tolosa, que la puissance arabe en Espagne sera brisée. Elle s'y survivra cependant jusqu'à la chute de Grenade, son dernier bastion, entre les mains d'Isabelle et Ferdinand en 1491 et l'union de leurs royaumes de Castille et d'Aragon sous une seule couronne.

718-1491 : il ne faudra donc pas moins de huit siècles d'une lutte incessante, la Reconquista, menée avec l'assistance souvent décisive des chevaliers français, et deux croisades où alterneront victoires et défaites, sièges et chevauchées, pour venir à bout de l'emprise politique de l'Islam sur la péninsule. Et c'est bien par cette reconquête que prendra corps l'identité espagnole, dans une fusion étroite de la foi et de l'épée : l'Espagne sera catholique ou ne sera pas.



Séville, où sont juxtaposées et superposées les deux cultures, la chrétienne et l'islamique. Leur coexistence se révéla impossible. C'est aujourd'hui une vue de l'esprit que de croire qu'il pourrait en être autrement en France. Ici, la Giralda et la cour des Orangers.



Philippe III d'Espagne (1578-1621), pour résoudre le difficile problème que posait à l'unité espagnole la présence des Morisques, décréta le 9 avril 1609 leur expulsion générale.

Face à cette nouvelle Espagne catholique, les musulmans encore présents allaient rapidement poser problème. Combien étaient-ils ? Certainement davantage que les trois cent mille qui seront expulsés de 1610 à 1614. Sur une population totale de l'ordre de huit millions d'habitants, on les estime à un demi-million, avec une natalité reconnue alors comme vigoureuse. Ce qui frappe, c'est leur extrême dispersion géographique : ils ne sont absents qu'au nord (Galice, Navarre, Aragon). Mais, dans le royaume de Valence, ils représentent environ 20 p. cent de la population.

Interdits dans les villes, on les rencontre dans les faubourgs, les bourgs, les villages, en proportion variable, parfois importante, voire exclusive, par rapport à la population des "vieux-chrétiens".

Exclus des charges publiques, les musulmans sont le plus souvent artisans ou cultivateurs, fréquemment cabaretiers ou muletiers, ce qui est important à l'époque. En général, ils sont plus pauvres que les vieux-chrétiens, et leur aptitude à vivre à un niveau plus bas que ces derniers fait d'eux une main-d'œuvre attrayante pour de nombreux propriétaires fonciers qui seront d'ailleurs souvent leurs protecteurs. Cependant, on sait qu'il a existé à Grenade, au moins pour un temps, une classe dirigeante de riches notables musulmans. En 1596, à Tolède, le plus riche marchand de fer et d'armes est un Morisque. Un rapport de la même année signale que plusieurs milliers d'autres Morisques disposent de revenus élevés.

Entre l'intégration et l'assimilation de la communauté musulmane, le pouvoir royal, après quelques hésitations, allait choisir la seconde solution, espérant ainsi fondre les Morisques dans la population d'origine.

Si, au début de la Reconquête, les musulmans purent continuer à exercer librement leur religion, le pouvoir les contraignit assez rapidement à recevoir le baptême chrétien. Ces conversions forcées, considérées comme l'instrument d'assimilation par excellence, n'empêchèrent cependant pas les Morisques de garder leurs coutumes : vêtements, habitudes alimentaires, dialecte, en somme presque tout ce qui constituait leur culture. Aussi, dans la réalité, les historiens reconnaissent-ils que *« jusqu'au moment de l'expulsion, la communauté morisque gardera vives ses coutumes religieuses, et, dans la mesure de ses possibilités, continuera en secret à pratiquer l'islam [1] »*.

Telles que les contemporains ont pu les observer, ces pratiques, prescriptions alimentaires, mais aussi récitation de prières coraniques, célébration des quatre fêtes rituelles et même, selon certains témoignages, pélerinages à La Mecque, n'avaient rien de superficiel.

En outre, il faut rappeler que le Morisque, dans l'impossibilité d'échapper aux obligations chrétiennes mais soucieux de rester fidèle à l'islam, était couvert par la *taqiya* (secret, précaution), théologie très affinée de la restriction mentale.

Fleurissaient alors des prophéties annonçant la victoire finale de l'islam qui encourageaient la résistance à l'assimilation, comme aujourd'hui toute victoire d'un pays du monde arabe sur les peuples européens renforce le sentiment d'appartenance des musulmans français à leur "patrie" d'origine, l'Islam. L'enseignement s'était organisé et la lecture du Coran en secret dans les familles constituait l'arme de cette résistance. Lors de l'expulsion, on découvrira même, en Aragon, l'existence de "librairies" clandestines.

L'Islam, seule patrie des musulmans

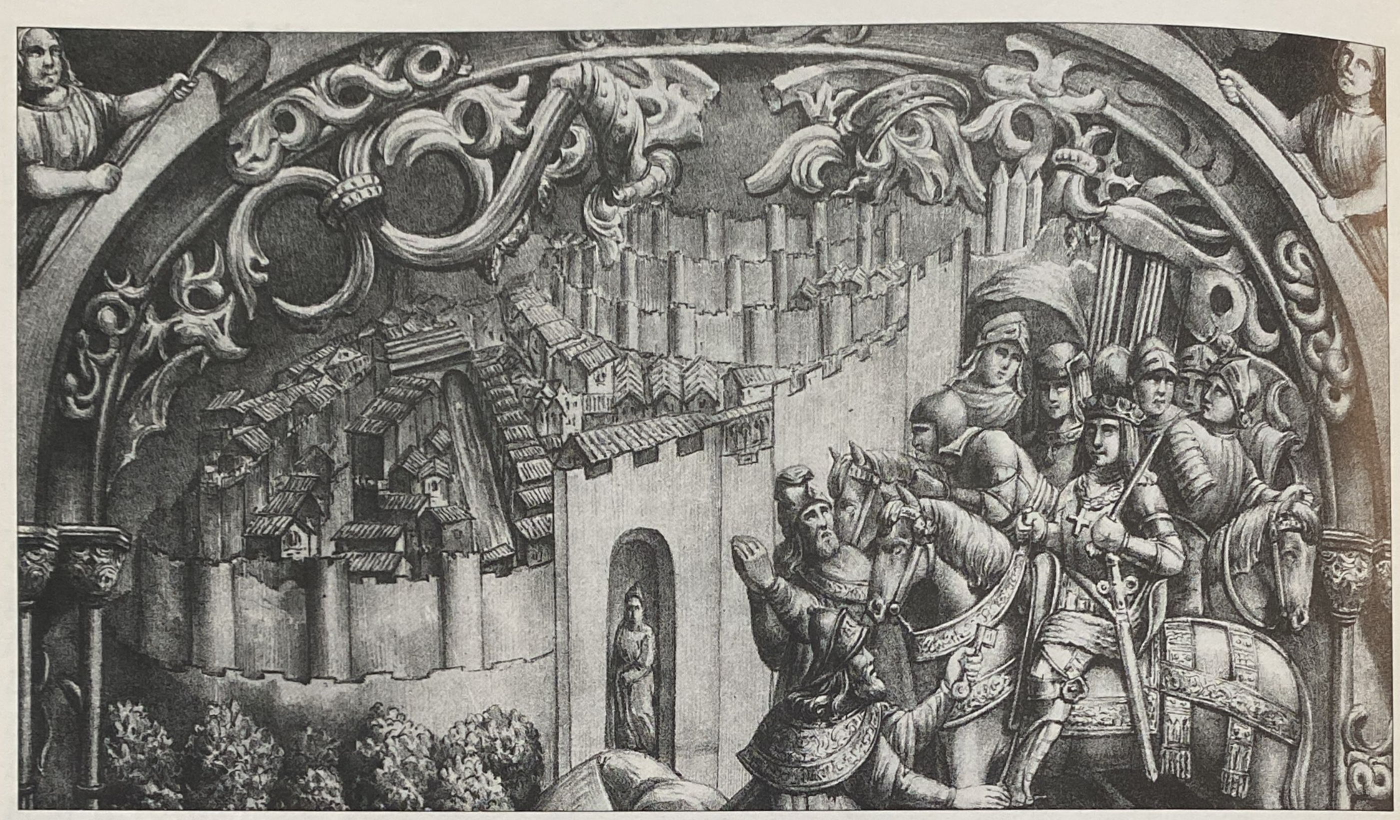
Conscientes de cette situation, les autorités civiles et religieuses n'en poursuivent pas moins, tout au long du XVIe siècle, leur politique d'assimilation-conversion. Au service de celle-ci, une série de mesures : baptême forcé sous peine d'expulsion, lors de la conquête de Grenade par exemple, catéchèse, assistance aux offices et recours aux sacrements obligatoires. Et, si l'on tolère les mariages mixtes, c'est parce que l'on y voit une possibilité supplémentaire de conversion, au moins pour ce qui concerne les enfants.

Pourtant rien n'y fait et l'Inquisition elle-même reste impuissante.

Les Morisques refusent en effet les "indults de grâce", édits royaux ou pontificaux leur assurant l'absolution s'ils avouent leur hérésie et renoncent à l'erreur. Face à ces résistances, il est intéressant de constater que le pouvoir royal chercha d'abord à temporiser. Ainsi, en 1526, le roi demande à l'Inquisition de ne pas procéder contre les Morisques tant qu'ils ne sont pas complètement instruits dans la



Don Juan d'Autriche (1545-1578), fils naturel de Charles Quint et vainqueur des Turcs à la bataille de Lépante (octobre 1571). Le problème morisque était d'autant plus crucial pour l'Espagne qu'elle allait devoir repousser pendant des siècles les menées belliqueuses des Turcs et des barbaresques. La France ne risque-t-elle pas de se trouver confrontée à une situation analogue : faire la guerre à l'Irak, pays islamiste, alors qu'elle favorise la présence de millions de musulmans sur son sol ? Les Russes en Afghanistan ont connu ce problème et on sait ce qu'il en est advenu.



Épisode de la reconquête de l'Espagne sur les arabes. Ici, la reddition d'une ville assiégée par les rois catholiques. Après leur écrasement définitif en 1491, les populations islamisées restées sur place se révéleront inassimilables et inintégrables, malgré toutes les tentatives effectuées en ce sens par les autorités de l'époque. L'histoire peut-elle servir d'exemple aux politiciens à courte vue ?

religion catholique ; une bulle de 1530 va dans le même sens. Toujours en 1526, à Valence, un délai de dix ans est accordé aux intéressés pour changer de tenue vestimentaire. En 1534, l'ordre est donné aux inquisiteurs de ne pas confisquer les biens pour délit d'hérésie pendant un délai de quarante ans.

De la résistance aux soulèvements

Cependant, de passive la résistance morisque se fait souvent active et plusieurs soulèvements armés jalonnent cette période. En 1502, dans la province de Grenade, la révolte va durer deux ans. Dans le royaume de Valence, une obligation générale de baptême de 1525 déclenche une première révolte qui touche vingt-cinq mille familles. Une décision royale de décembre 1568 prescrit aux Morisques de renoncer à tout ce qui témoigne encore chez eux de l'islam : langue arabe, cérémonies clandestines, vêtements. Finalement, un soulèvement éclate en 1569 dans les montagnes voisines et se traduit par le couronnement d'un roi qui prend le nom de Haben Humeya, la construction d'une mosquée et le massacre de chrétiens. Des représailles s'ensuivent, conduites par le duc d'Albe et, en 1570, l'expulsion générale vers la Nouvelle Castille proche est décrétée.

On cite aussi des bourgades, telles Hornachos ou Magacela, en Estrémadure, qui se constituent en sortes de républiques indépendantes, dont les habitants, qui se vantent d'être de vrais musulmans, terrorisent la région, s'en prennent aux prêtres et aux statues des saints.

Mais il y a plus grave encore. Ce sont les cas de connivence avérée — peut-on parler de trahison ? — entre les Morisques et l'étranger. Ainsi, en 1575, puis en 1605, les Morisques d'Aragon adressent au gouverneur (français) du Béarn une demande de livraison d'armes ; puis, en 1580, est découverte à Grenade une importante conspiration en liaison avec le Maroc. En 1601, les Morisques valenciens vont jusqu'à informer Alger de la préparation d'une expédition navale contre l'Algérie, expédition qui d'ailleurs échouera à la plus grande satisfaction de ces derniers. A cela il faut ajouter une complicité avec les pirates barbaresques qui facilitera leurs rapines sur les côtes espagnoles.

Comme le remarque à ce propos Louis Cardaillac, « *le Morisque a conscience au plus profond de lui-même qu'il appartient à une société différente de celle dans laquelle on veut l'inclure. Il est non seulement d'un monde différent, mais même d'un camp opposé*[2] ». Sans doute faut-il voir là la cause fondamentale de l'échec de la politique assimilatrice menée par le pouvoir royal durant plus d'un siècle.

Une mesure inévitable : l'expulsion

Il fallut bien se rendre à l'évidence, la force pas plus que la mansuétude n'avaient eu raison de la volonté des Morisques de conserver leur identité. Et le pouvoir royal se trouva placé face à un dilemme. Ou bien accepter l'état permanent de guerre civile qu'engendrait la présence en Espagne d'une communauté différente de la communauté catholique, avec les risques que cette situation comportait pour l'unité du royaume, les Morisques étant toujours enclins à conquérir une autonomie politique. Ou bien y mettre un terme en expulsant les principaux récalcitrants.

C'est la deuxième solution que finirent par choisir Philippe III et son premier ministre, le duc de Lerme, en décrétant, le 9 avril 1609, l'expulsion générale des Morisques d'Espagne. Mesure d'une gravité certaine, que le pouvoir dut néanmoins prendre parce qu'elle lui apparaissait comme la moins inhumaine de toutes et parce que le danger allait en s'aggravant.

On considère ainsi que, de 1610 à 1614, trois cent mille Morisques furent renvoyés en Afrique du Nord. La solution, certes radicale, mit un terme définitif au problème que posait depuis un siècle la présence en Espagne d'une communauté inassimilable, devenue un danger permanent pour la paix du royaume.

La fin, à savoir l'harmonie de la société civile, pouvait-elle justifier les moyens employés à l'époque ? C'est l'historien Henri Lapeyre qui donne la réponse : « *Juger de la légitimité ou de l'opportunité de l'opération au nom de principes étrangers à l'époque est une entreprise inutile.*[3] » ■

1. *Morisques et chrétiens. Un affrontement polémique*, Louis Cardaillac, éd. Klincksieck, 1977, p. 23.
2. Louis Cardaillac, *op. cit.*, p. 67.
3. Henri Lapeyre : *Géographie de l'espace morisque*, SEVPEN, 1959.

Pierre Jaquez Hélias : chacun à sa guise



En écrivant *le Cheval d'orgueil*, Pierre Jakez Hélias a rendu sa fierté au peuple breton. « *Trop pauvre que je suis pour posséder un autre animal, du moins le Cheval d'orgueil aura-t-il toujours une stalle dans mon écurie.* » Ainsi parlait à l'auteur, son petit-fils, l'humble paysan Alain Le Goff qui n'avait d'autre terre que celle qu'il emportait aux semelles de ses sabots de bois. « *Quand on est pauvre, mon fils, il faut avoir de l'honneur. Les riches n'en ont pas besoin.* » Et l'honneur consiste à tenir et à faire respecter son rang, si humble soit-il. Au pays bigouden, on ne redoute rien tant que la honte qu'on appelle *ar vez*. Tout le reste est supportable.

Le petit-fils du journalier est devenu agrégé de lettres classiques, mais aussi un merveilleux conteur et un grand connaisseur de nos sociétés humaines à la dérive. Son dernier livre, publié dans la prestigieuse collection "Terre humaine" chez Plon, est une autobiographie intitulée *le Quêteur de mémoire*.

Quand il était petit, les gens de son village se réunissaient le soir, à la veillée, et les vieux racontaient des histoires. Devenu grand, Pierre Jakez Hélias voulut les recueillir « *parce que certains contes pèsent plus lourd qu'une marmite d'or* ». « *Ils sont la mémoire du lieu, le lien des habitants qui cessent de se quereller le temps du récit, ils en sont la fierté.* » L'auteur dit ces contes pendant des années à la radio dans sa langue natale. « *Tout paysan bretonnant qui parle dans sa langue est un seigneur sur sa terre.* » Un seigneur a ses bardes, ses musiciens et de précieux atours. Chacun a sa guise. Comme ne le dit pas le dictionnaire Robert — mais il ignore aussi le pays bigouden —, la guise c'était le costume. Chaque province a le sien, et dans chaque pays les femmes ont une coiffe magnifique et unique. Se déguiser c'était enlever sa guise.

Pas d'avenir sans mémoire

Le message de Pierre Jakez Hélias est multiple. Si nous perdons ces contes, nous perdons notre mémoire et, sans mémoire, il n'y a pas d'avenir. L'auteur ne s'accroche pas au passé, il veut seulement garder ses racines profondes dans la terre pour croître plus haut. Un enfant sans passé ne peut devenir une forte personnalité, un pays dont on a gommé ou falsifié le passé se décompose. Ou nous gardons et vénérons notre mémoire de peuple français, auvergnat, breton, normand, provençal, berrichon, ou nous devenons de parfaits petits robots se déplaçant au sifflet.

Un autre scénario est imaginé par l'auteur auquel l'actualité donne malheureusement raison : « *Aujourd'hui, on fait bien des reproches aux fêtes folkloriques. Certains les considèrent comme des divertissements de valeur artistique très médiocre, bons pour le menu peuple des HLM.* [...] *Ah ! la messe pour le temps présent ! Ceux-là ne sentiront jamais qu'une fête folklorique est aussi présente que la messe en question. Ce sont les nouveaux nobles et les nouveaux bourgeois*

(suite page 34)

identité

Comité de patronage

Michel Algrin : avocat à la Cour, docteur d'État en droit et sciences politiques.
Bernard Antony : directeur du centre Charlier, délégué national à la formation du Front national.
Philippe Bourcier de Carbon : ancien élève de l'École polytechnique, démographe.
Max Cabantous : maître de conférences à l'université de Montpellier.
Bruno Gollnisch : docteur en droit, diplômé de l'École des langues orientales, professeur à l'université de Lyon III, ancien doyen de la Faculté des langues de Lyon.
Pierre Gourinard : docteur ès lettres, chargé d'enseignement à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.
Jean Haudry : professeur de linguistique à l'université de Lyon III, directeur du Centre de recherches indo-européennes.
Jean Lamarque : professeur à la Faculté de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris.
Jean-Claude Martinez : agrégé de droit et de sciences politiques, professeur à Paris II.
Pierre Milloz : ancien élève de l'ENA, docteur en droit, écrivain, double lauréat de l'Institut.
Jules Monnerot : écrivain, sociologue et politologue.
Claude Moreau : ancien élève de l'École polytechnique, chef d'entreprise.
Jean Picard : physicien, docteur ès sciences.
Abel Poitrineau : professeur d'histoire économique à l'université de Clermont-Ferrand.
Claude Polin : professeur de philosophie politique à la Sorbonne, directeur du Centre de prospective sociale et politique.
Pierre Richard : ancien élève de l'ENA, conseiller honoraire à la Cour des comptes.
Jacques Robichez : professeur honoraire à la Sorbonne.
Norbert Roby : docteur ès sciences, ancien professeur à l'université de Montpellier.
Claude Rousseau : maître de conférences (philosophie politique) à la Sorbonne.
Pierre Routhier : géologue, spécialiste des gisements minéraux, ancien directeur de recherches au CNRS.
Jean Varenne : docteur ès lettres, professeur émérite de civilisation indienne à l'université de Lyon III.
Pierre Vial : maître de conférences à l'université de Lyon III.

•

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Bruno Mégret
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ
Jean-François Jalkh
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Bardet
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Régis Constans
SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Déline Certier, Damien du Laz
RÉDACTION
Pierre Durand, Pierre Milloz, Pierre Sergent, Georges-Paul Wagner, Pierre de Meuse, Didier Lefranc, Bruno Chossat, Hervé Morvan, Grégoire Legrand, Jean de Bauvière, Aramis.
MAQUETTISTE
Franck Marest
ICONOGRAPHIE
Anne-Laure Le Gallou
IMPRESSION
Qualit'Offset - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
Couverture : Giraudon.
Gamma, Sygma, Roger-Viollet, Giraudon, Ulf Andersen.
Caricatures de Minos.

IDENTITÉ
8, rue du Général-Clergerie - 75116 Paris
Tél. (1) 47 27 56 66 - Fax (1) 47 55 06 38
N° de commission paritaire : AS71225

qui se mirent dans leurs propres ongles sans se douter le moins du monde qu'ils sont assis sur un volcan. Le sommeil du volcan, c'est la fête folklorique. Ne vous y fiez pas. Son réveil, c'est le barrage des routes et la défenestration du sous-préfet. Chaque chose en son temps. »

Les contes, les chants et les danses ne sont que mille et une variations des mêmes thèmes, l'amour, les moissons, la chasse, la célébration des dieux, les luttes, la mort. Tout ce qui est important dans une vie d'homme est dit. Et ces fêtes folkloriques locales sont en réalité universelles. Du Mexique à la Yougoslavie, de la Chine aux Indes, ce sont les mêmes joies et les mêmes angoisses exprimées. Ainsi celui qui respecte ses rites, son passé, ses racines, sera le frère immédiat de tous les autres hommes, d'où qu'ils soient, pourvu qu'ils aient eux aussi un trésor de traditions à partager. Le déraciné est seul et triste comme un roi nu et bien des Français le sont tout autant que certains immigrés qui ont abandonné leur culture sans la remplacer par une autre. Ni la télévision ni Carrefour ne peuvent combler les exigences de l'âme humaine. « *Chacun à sa guise* » est finalement une loi immuable sans laquelle il n'y a ni identité, partant ni fraternité.

La vie de Pierre Jakez Hélias commence elle aussi comme un conte. Dans la baie d'Audierne, un petit paysan à peine réveillé grimpait sur un tas de paille pour assister au lever du soleil. « *Le soleil se serait bien levé sans vous* » bougonnait sa mère. « *Je n'en suis pas sûr du tout* » lui répondait son fils. Enfermé dans un grand lycée de Quimper où il lui est interdit de parler breton, l'enfant ne verra plus le soleil mais il dévorera les livres.

Pour ceux qui préfèrent une série de contes à une réflexion sur le conte, Pierre Jakez Hélias vient aussi de publier *la Nuit singulière*, aux éditions de Fallois. Cette nuit est celle du solstice d'hiver au cours de laquelle, sans public pour une fois, après un bon repas, cinq conteurs révèlent leurs nouvelles histoires.

L'avant-dernier roman, *Vent de soleil*, m'avait éblouie. Un Breton rentre au pays, fortune faite après avoir parcouru le monde sous différentes identités. Il invite à venir le rejoindre sur la côte sauvage de son enfance tous ceux qu'il a connus et aimés mais auxquels il estime ne pas avoir accordé assez de temps. Il ne sera pas au rendez-vous.

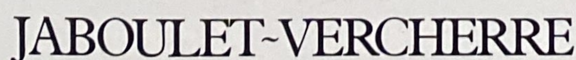
Pierre Jakez Hélias est en vérité une très belle figure de notre XXe siècle français. Et n'est-il pas significatif que cet agrégé de lettres classiques nous donnant une telle leçon d'humanité soit fils et petit-fils de paysan breton ?

Anne Brassié

G. Fondecave Conseil

FABULEUX TRÉSORS!

Splendeur de l'histoire et noblesse du vin. Le château de la Commaraine à Pommard fut édifié en l'an 1112 par le Duc Eudes II de Bourgogne qui appartenait à la première Dynastie Capétienne, troisième lignée des Rois de France. Cette seigneurale demeure abrite aujourd'hui la cuverie, où l'on procède, chaque automne, et cela depuis des générations, à la vinification du fameux Clos de la Commaraine. C'est dans l'ancienne chapelle du château que la maison Jaboulet-Vercherre veille au lent et pieux vieillissement des fabuleux trésors de ses domaines, les premiers crus Pommard "Clos de la Commaraine", Beaune "Clos de l'Écu", Volnay "Les Caillerets", Santenay "Le Grand Clos Rousseau", Puligny-Montrachet "Les Folatières" et le grand cru Corton-Bressandes. Tous ces joyaux, qui occupent une place de choix sur les menus de la gastronomie Française et étrangère, atteindront en achevant de vieillir, à l'élégance et à la suavité dont leurs noms de premiers et grands crus étaient la promesse.





Négociant-Éleveur-Exportateur : 5 rue Colbert. 21201 Beaune, Côte-d'Or. Tél : 80 22 25 22. Télex : Vercher-Beaun 350714. Téléfax : 80 22 03 94.

INSTITUT DE FORMATION NATIONALE
CYCLE 1990-1991

CULTURE ET nation

Calendrier des conférences du soir
sous la présidence de maître Georges-Paul Wagner

8 octobre : Séance inaugurale. Combat national, combat culturel, *par Jean-Marie Le Pen, président du Front national.*

23 octobre : Civilisation ou culture ?, *par Yvan Blot.*

13 novembre : Humanisme et humanités : Athènes et Rome, *par Georges-Paul Wagner.*

27 novembre : France, fille aînée de l'Église, *par Jean Madiran.*

11 décembre : La Gaule et l'héritage celtique, *par Jean Haudry.*

18 décembre : Les Francs et l'héritage germanique, *par Pierre Vial.*

15 janvier : Islam et francité : deux cultures incompatibles, *par Jean-Yves Le Gallou.*

22 janvier : Vers une monoculture mondialiste rock-coca ?, *par Jean-Claude Bardet.*

29 janvier : La dérive matérialiste de la société marchande, *par Claude Rousseau.*

5 février : L'art national face aux multinationales de l'art, *par Hugues Petit.*

12 février : Les lieux de mémoire, *par Bernard Antony.*

19 février : La région, espace culturel.

26 février : Immigration et déracinement culturel.

5 mars : Le félibrige, histoire et importance, *par Gérard de Gubernatis.*

12 mars : Culture de masse ou culture du peuple ?, *par Pierre Monnier.*

26 mars : La poésie est-elle l'âme d'un peuple ?, *par Jacques Robichez.*

9 avril : Les composantes de la culture européenne, *par Philippe Colombani.*

23 avril : Culture et terroir, *par Alexis Arette-Landresse.*

14 mai : Jack Lang ou la culture gadget, *par Françoise Gaspari.*

28 mai : Élites et culture, *par Pierre Bérard.*

11 juin : Tradition et modernité. Étude au travers des exemples français et japonais, *par Bruno Gollnisch.*

25 juin : Du vide culturel à la renaissance, *par Bruno Mégret.*

Les conférences ont lieu à la Maison des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes, 75009 Paris, à 20 h 30 précises.
(Pour de plus amples informations, contacter Nicole Dorlin, IFN, Délégation générale, 47 27 56 66)